

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

N°4174 Lundi 25 Août 2025 - Prix: 20 DA - www.seybouseimes.dz

Falsification de passeports algériens pour des Syriens : 20 accusés devant la justice

P.03

Les produits algériens à l'honneur à l'AGRA 2025 : 15 entreprises représenteront l'Algérie en Slovénie



P.02

Décret présidentiel : Vers une généralisation accrue de la langue arabe dans l'administration

P.03



IATF 2025 :



Concrétisation d'une ambition continentale assumée pleinement par l'Algérie

P.02

Education :



Sadaoui inspecte nombre de projets de réalisation d'établissements scolaires

P.04

Exportation :



27.000 tonnes de ciment blanc expédiées du port d'Annaba vers les États-Unis

P.07

Annaba / Direction de l'environnement : Vaste opération de nettoyage urbain dans plusieurs cités

P.07



L'ALGÉRIE SIGNE UNE PREMIÈRE EN SLOVÉNIE : Les produits algériens à l'honneur à l'AGRA 2025

C'est une première qui en dit long sur les ambitions économiques de l'Algérie. Quinze producteurs nationaux participent à la 63e édition du Salon international de l'agriculture et de l'agroalimentaire AGRA 2025, en Slovénie.

Celui-ci se tient à Gornja Radgona du 23 au 28 août. Une présence inédite sur le sol européen, après plusieurs expériences réussies en Afrique et dans le Golfe. Elle illustre autant la volonté d'exporter que le resserrement des liens entre Alger et Ljubljana.

Cette participation survient quelques mois seulement après la visite officielle du président de la République en Slovénie, le 12 mai dernier. Qui a été marquée par la signature de plusieurs

accords de coopération.

Cette participation s'inscrit ainsi dans une dynamique de rapprochement politique et économique, renforcée par l'accord gazier conclu à l'automne 2024. Cet accord entre Sonatrach et son partenaire slovène prévoit l'approvisionnement annuel de 300 millions de mètres cubes.

AGRA 2025 : une vitrine européenne pour le made in Algeria

Selon le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, la présence algérienne à l'AGRA 2025 vise à « promouvoir la coopération bilatérale, tout en ouvrant de nouvelles perspectives aux produits algériens sur le marché européen ». Le pavillon national a été inauguré en présence de la ministre slovène de l'Agriculture, Matija Čalusić. Il

a d'ailleurs attiré l'attention dès les premières heures.

En effet, les visiteurs se sont montrés séduits par la diversité et la qualité des produits exposés. Cela a confirmé « l'attractivité et la compétitivité du made in Algeria à l'international ». Pour les producteurs, ce rendez-vous représente une occasion concrète de tester leurs produits. En effet, ils font face aux exigences des consommateurs européens et peuvent nouer de nouveaux partenariats commerciaux.

Algérie – Slovénie : une participation qui reflète un rapprochement bilatéral

En outre, la présence algérienne en Slovénie n'est pas qu'économique. Elle s'inscrit dans un contexte plus large de rapprochement diplomatique. La visite de mai dernier avait déjà ouvert la voie à une coopération

renforcée dans divers secteurs :

- Un mécanisme de consultations politiques,
- La coopération policière,
- Le transport maritime,
- Le domaine spatial à des fins pacifiques,

• Des échanges institutionnels entre les chambres de commerce et les conseils économiques des deux pays.

Le président algérien avait alors affirmé que « la voie est ouverte pour l'établissement de relations fortes et exemplaires entre un État européen et un État maghrébin et africain ».

Les produits algériens font sensation en Slovénie

AGRA, un carrefour majeur en Europe centrale

Par ailleurs, avec plus de 1 700 exposants venus de 35 pays, l'AGRA figure parmi les rendez-vous



incontournables de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Europe centrale. Innovations technologiques, sécurité alimentaire et nouvelles pratiques agricoles y sont mises en avant. Cela offre un espace privilégié pour les échanges entre professionnels et décideurs. Enfin, la participation algérienne à ce salon illustre ainsi un double objectif. Cela permet d'affirmer la présence du pays sur la scène agricole mondiale. Mais aussi d'inscrire durablement ses produits sur le marché européen, dans un contexte de coopération bilatérale en pleine expansion.

SALON AGRA 2025 :

15 entreprises représenteront l'Algérie en Slovénie

L'Algérie participe, du 23 au 28 août à Gornja Radgona (Slovénie), au Salon international de l'agriculture et de l'alimentation (AGRA 2025), avec plus de 15 entreprises algériennes pionnières, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la

Promotion des exportations.

Cette participation s'inscrit dans le cadre du «renforcement du partenariat économique entre l'Algérie et la République de Slovénie, en prolongement des relations privilégiées et ancrées lors de la visite officielle du président de la République, Abdelmadjid



Tebboune», souligne le ministère, estimant qu'il s'agit

d'«une étape stratégique en vue de promouvoir la coopération bilatérale et d'ouvrir de nouvelles perspectives aux produits algériens, reflétant ainsi la volonté politique commune entre l'Algérie et la Slovénie de nouer des partenariats économiques équilibrés et pérennes».

Le pavillon algérien, encadré par le ministère, «connaît une grande affluence des visiteurs slovènes qui ont affiché un grand intérêt pour les produits algériens exposés, ce qui dénote l'attractivité et la compétitivité du produit algérien dans les marchés européens», conclut le communiqué.

4^{ème} édition de l'IATF, concrétisation d'une ambition continentale assumée pleinement par l'Algérie

La 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) constituera une nouvelle étape stratégique dans le processus d'intégration africaine, a affirmé le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, soulignant que cette manifestation symbolise une ambition continentale pleinement.

«Dans un contexte en perpétuelle mutation, où les équilibres et les enjeux redessinent les priorités africaines, l'organisation de cette foire, à Alger, s'annonce comme une entreprise d'envergure et un moment charnière dans la trajectoire du continent», a écrit M. Meziane dans une

contribution publiée dans des quotidiens nationaux.

Selon le ministre, l'engagement politique autour de l'événement, prévu du 4 au 10 septembre à Alger, témoigne de la volonté des autorités algériennes de faire de l'IATF une «réussite structurelle», au service de l'intégration régionale. «Au-delà de la visibilité, l'objectif est de transformer ce mécanisme en levier de diversification économique durable et de repositionnement stratégique», souligne-t-il.

Cette dynamique s'inscrit dans la continuité d'un engagement historique de l'Algérie en faveur de l'unité africaine, poursuit le ministre de la Communication,

rappelant que l'Algérie, dès son accession à l'indépendance, s'est toujours illustrée par un soutien actif aux mouvements de libération, mais aussi par une diplomatie constante et engagée au service des causes continentales.

Ce rôle «moteur» explique grandement son élection à la tête de plusieurs instances de l'Union africaine, et renforce la légitimité d'Alger, en tant que ville hôte de cet événement continental très attendu, au demeurant, par les entrepreneurs et les experts économiques africains, a-t-il soutenu.

Dans ce contexte, le ministre a évoqué les efforts du président de la République, M. Abdelmadjid



Tebboune, qui n'a cessé d'œuvrer, fidèle à cette tradition panafricaine, à renforcer le rapprochement politique entre les pays africains, à travers une vision qui repose sur la solidarité active, un soutien mutuel face aux

défis communs et, surtout, une ambition économique claire, en initiant une nouvelle dynamique de croissance, fondée sur les capacités internes de l'Afrique et portée par le commerce intra-africain.

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Édité par la S.A.R.L. MEDIACOM PRESSE
Siège social : 46 Emir Abdelkader - Annaba

Directeur général :
Bicha salim
Directeur de la publication :
Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction :
Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybousestimes.dz
Email: redaction@seybousestimes.dz
contact@seybousestimes.dz
Facebook : SEYBOUSE TIMES
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EURL K.D.P.A cité
Benzekri Bât F N ° : 424
Constantine

Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité, Agence ANEP 01, AVENUE PASTEUR ALGER
TEL : 021 73 71 28
021 73 76 78
021 74 99 81
FAX : 021 73 95 59
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction

Décret présidentiel : Vers une généralisation accrue de la langue arabe dans l'administration

Le décret présidentiel n°25-216, publié en août 2025, fixe le cadre interne du Conseil supérieur de la langue arabe. Il impose notamment la présentation d'un rapport annuel au président de la République sur l'usage de l'arabe dans les institutions, tout en définissant de nouvelles missions pour promouvoir sa généralisation. Selon le texte paru au dernier Journal officiel, le Conseil supérieur de la langue arabe devra désormais soumettre chaque année un rapport détaillant l'état d'utilisation de la langue arabe au sein des ministères et organismes publics. Ce document présentera également les perspectives de développement ainsi que les projets visant à renforcer sa présence dans

l'ensemble des secteurs.

La commission permanente pour la généralisation de l'usage de l'arabe dans les domaines scientifiques et technologiques a pour mission de proposer des initiatives concrètes, de coordonner les actions entre différentes institutions et d'exploiter les recherches menées en Algérie et à l'étranger. Elle devra aussi collecter et analyser les indicateurs relatifs à l'emploi de l'arabe dans ces champs spécialisés.

Quels sont l'organisation et le fonctionnement du Conseil ?

Le décret encadre également les modalités de réunion de l'assemblée générale. Les convocations devront être adressées 15 jours avant la session ordinaire, délai réduit à 48 heures



pour les sessions extraordinaires. Les délibérations ne seront valides qu'avec la présence des deux tiers des membres. En cas d'absence de quorum, une nouvelle session pourra se tenir après 15 jours, quel que soit le nombre de participants. Le président du Conseil voit ses pouvoirs renforcés : il veille à l'application du règlement intérieur, dirige les travaux, fixe l'ordre du jour, répartit les missions entre les présidents de commissions et représente le

Conseil auprès des institutions nationales et étrangères. Il dispose aussi de la faculté de nommer le personnel, sauf dispositions contraires, et de prendre les mesures nécessaires pour assurer le bon déroulement des travaux.

Un levier stratégique pour la promotion de la langue arabe

Placée sous la présidence du Dr Salah Belabed, cette instance consultative se voit confirmée dans son rôle de suivi, d'évaluation et de proposition afin d'ancrer davantage l'usage de l'arabe dans la vie institutionnelle, académique et scientifique. Elle s'inscrit ainsi dans les orientations stratégiques de l'État visant à valoriser la langue nationale officielle et à garantir son usage généralisé dans la sphère publique.

La tendance est déjà amorcée : ces dernières années, de nombreux ministères et établissements publics ont intensifié le recours à l'arabe dans leurs correspondances et documents officiels. Ce processus contribue à renforcer l'identité nationale et à rapprocher l'administration du citoyen.

Avec ce nouveau décret, le Conseil supérieur de la langue arabe devient un acteur central dans la politique linguistique de l'État. En renforçant son rôle de contrôle, de coordination et de proposition, il vise à assurer une meilleure intégration de l'arabe dans tous les secteurs de la vie publique et scientifique, en cohérence avec les ambitions nationales de promotion de la langue officielle.

Choix du domicile et liberté de voyager : L'Algérie supprime une restriction imposée aux femmes

L'Algérie a réalisé un pas significatif vers l'égalité des sexes en levant sa réserve sur l'article 15.4 de la Convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).

Cette décision permet aux femmes algériennes d'exercer pleinement leur droit de choisir librement leur résidence et leur domicile, un droit qui était jusqu'alors limité par le Code algérien de la famille.

En effet, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé le décret présidentiel n° 25-218, daté du 4 août 2025, officialisant cette levée. Ce texte, publié dans le Journal officiel n° 55, annule la réserve émise par l'Algérie lors de son adhésion à la convention, en vertu du décret présidentiel n° 96-51 du 22 janvier 1996.

Cette avancée, saluée comme un droit élémentaire garanti par la Constitution, marque un tournant dans l'acquisition des droits juridiques pour les femmes en Algérie.

Droit de résidence et de circulation : L'Algérie s'aligne sur la CEDAW

Ratifiée par l'Algérie le 22 janvier 1996, la CEDAW est entrée en vigueur le 3 septembre 1981. Lors de sa ratification, l'Algérie avait émis des réserves sur plusieurs articles jugés incompatibles avec sa législation nationale.

Ces réserves concernaient notamment l'article 2 (mesures pour éliminer la discrimination), l'article 9 (nationalité), l'article 15.4 (égalité juridique et libre choix de résidence), l'article 16.5



(droits en matière de mariage et de famille) et l'article 29 (règlement des différends).

Au fil du temps, l'Algérie a progressivement revu sa position. En 2005, elle avait déjà levé sa réserve sur l'article 9, en modifiant le Code de la nationalité pour permettre aux mères de transmettre leur nationalité à leurs enfants et époux. La récente levée de la réserve sur l'article 15.4 s'inscrit dans cette dynamique de réforme.

La levée de cette réserve implique désormais la nécessité de modifier la législation algérienne pour l'harmoniser avec les dispositions de la CEDAW. La ratification d'une convention internationale confère à celle-ci une autorité juridique supérieure aux lois nationales, ce qui rend la réforme du Code de la famille indispensable.

L'Algérie renforce son engagement pour les droits des femmes

En s'engageant à respecter pleinement l'article 15, paragraphe 4, l'Algérie s'aligne sur les principes de la CEDAW qui stipulent que :

« Les États parties accordent à l'homme et à la femme les mêmes droits en ce qui concerne la législation relative au droit des personnes à circuler librement et à choisir leur résidence et leur domicile. »

Cette clause oblige les États

signataires à garantir aux femmes les mêmes droits de voyager, de se déplacer et de choisir leur lieu de vie à l'intérieur ou à l'extérieur de leurs frontières, sans aucune restriction fondée sur le genre.

En levant ce dernier obstacle, l'Algérie reconnaît officiellement et sans réserve le droit des femmes à la liberté de circulation et au choix de leur résidence sur un pied d'égalité avec les hommes. Cette décision symbolise un progrès majeur pour les droits des femmes en Algérie.

Cette levée de réserve a suscité de nombreuses réactions au sein de la société civile, des médias et des acteurs engagés pour les droits des femmes. Parmi ces voix qui saluent cette avancée, plusieurs soulignent l'impact concret qu'elle aura sur la vie quotidienne des femmes algériennes.

Le journaliste Mohamed Alouache a ainsi abondé dans le même sens, estimant que ce décret présidentiel accorde aux femmes la liberté de se déplacer et de voyager à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, sans avoir besoin de la permission de leur mari ou tuteur. Il a souligné que la soumission à l'autorité du tuteur devient un choix personnel, ce qui oblige l'État à amender le Code de la famille pour abroger les articles qui entrent en conflit avec la convention.

Falsification de passeports algériens pour des Syriens : 20 accusés devant la justice

Le tribunal d'Alger va juger, mardi 26 août, 20 personnes impliquées dans une affaire de falsification de passeports et de cartes d'identité biométriques. Ces faux documents étaient destinés à des ressortissants syriens résidant en Algérie.

Sur les 20 personnes poursuivies, 12 sont actuellement en détention. La majorité des accusés sont des employés de la commune de Djelfa. Ils font face à de graves accusations pour des délits prévus par le Code pénal et la loi sur la lutte contre la corruption.

Le procès se déroulera devant la dixième chambre pénale, où les 20 accusés comparaitront pour les chefs d'accusation suivants : introduction frauduleuse de données dans un système de traitement automatisé au détriment d'une entité publique, délit de constitution d'une association de malfaiteurs en vue de préparation de délit, abus de fonction.

Une affaire de falsification de passeports éclate à Djelfa

Les faits de l'affaire remontent au 28 février 2024, date à laquelle le chef de service des documents biométriques à la commune de Djelfa a déposé une plainte auprès de la police de cette wilaya.

Cette plainte a été déposée après la découverte de l'octroi frauduleux de passeports et de cartes d'identité biométriques à des étrangers qui ne sont pas de nationalité algérienne. Un employé de la commune de Djelfa et d'autres complices ont été directement visés par cette plainte.

L'enquête a révélé que des cartes d'identité ainsi que des passeports ont été délivrés à treize ressortissants syriens, dont douze enfants nés entre 2010 et 2018, sans qu'ils ne possèdent de certificats de nationalité algérienne.

Les vingt accusés devant la justice ce mardi 26 août 2025

Par ailleurs, les investigations ont révélé des faits graves. En analysant les formulaires de demande de documents et les empreintes digitales, les enquêteurs ont découvert que l'empreinte digitale sur le dossier d'un jeune Syrien, Ahmed A., appartenait en réalité à Souleymane B.Q., un employé du service biométrique. Cela a confirmé que c'est ce dernier qui avait traité le dossier et apposé son empreinte au lieu de celle du père de l'enfant.

De plus, sur le formulaire du jeune Syrien Youssef M., une note manuscrite en rouge mentionnait : « A. Koumissa – nationalité ». Cette inscription laisse penser que le même employé, qui avait des contacts avec d'autres fonctionnaires, avait déposé le dossier.

Les révélations de ce procès pourraient dévoiler des faits encore plus graves, notamment des atteintes au système de traitement automatisé et à la base de données du ministère de l'Intérieur. Les vingt accusés comparaitront devant la dixième chambre pénale du tribunal d'Alger ce mardi 26 août 2025.



RENTÉE SCOLAIRE: L'éternel défi de l'encombrement des classes

À l'approche de la rentrée des classes, les directions de l'éducation accélèrent les préparatifs pour accueillir plus de 11 millions d'élèves. Mais le spectre de l'encombrement persiste, poussant les établissements à recourir à des solutions provisoires comme le double emploi du temps ou les « classes tournantes », en attendant la livraison de nouvelles infrastructures. Chaque rentrée scolaire en Algérie se heurte au même problème : l'encombrement des salles de classe. Malgré les projets annoncés chaque année pour construire de nouvelles écoles ou agrandir les structures existantes, la pression démographique rattrape le système éducatif. Pour absorber l'afflux massif d'élèves, les directions de l'éducation

privé deux mécanismes temporaires. Dans le primaire, le système du double horaire est appliqué : une classe accueille deux groupes, l'un le matin, l'autre l'après-midi. Une solution qui soulage provisoirement les effectifs, mais qui réduit le volume horaire et fatigue élèves comme parents. Dans le moyen et le secondaire, on opte souvent pour les « classes tournantes », où les élèves changent de salle au fil des cours, faute de locaux fixes. Cette organisation accroît la confusion et nuit à la concentration, avertissent les pédagogues. Selon des estimations, certaines classes pourraient accueillir jusqu'à 45 élèves au primaire et plus de 55 au moyen et au secondaire, notamment dans les grandes villes comme Alger, Oran, Sétif, Constantine ou Blida. Une surcharge qui rend

difficile le suivi pédagogique, limite l'interaction et fragilise la qualité de l'enseignement.

Encombrement scolaire : un impact direct sur la qualité de l'éducation

Les experts en sciences de l'éducation insistent : l'encombrement scolaire n'est pas un simple désagrément logistique, mais un facteur déterminant de la baisse de niveau. Plus le nombre d'élèves par classe augmente, plus l'accompagnement individuel diminue, et plus les activités interactives disparaissent au profit d'un enseignement magistral figé.

Les conséquences dépassent l'école. De nombreux parents constatent un affaiblissement du rendement scolaire et se tournent vers les cours particuliers, alourdissant leurs charges financières. Quant

aux élèves, ils subissent un stress quotidien lié au manque d'espace et à la difficulté de suivi, pouvant entraîner démotivation, troubles de comportement ou décrochage précoce.

Si les solutions d'urgence comme le double horaire permettent d'éviter le chaos en début d'année, elles ne répondent pas au cœur du problème. Les spécialistes plaident pour une vision stratégique à long terme, articulée autour de plusieurs axes :

- Accélérer la construction des établissements scolaires et les intégrer dans les plans d'aménagement urbain.
- Revoir la carte scolaire pour mieux répartir les élèves entre quartiers saturés et zones moins denses.
- Recruter davantage d'enseignants afin de réduire le nombre d'élèves par classe.

• Valoriser les partenariats avec les collectivités locales, en utilisant provisoirement des espaces alternatifs (centres culturels, salles de quartier) jusqu'à la mise en service des nouvelles écoles.

La rentrée 2025 s'annonce comme un véritable test, non seulement pour les élèves et leurs familles, mais pour tout le système éducatif. Les solutions transitoires permettront d'amortir le choc, mais la question de fond reste entière : comment garantir à chaque élève une scolarité de qualité dans un cadre adapté ?

Au-delà des réponses provisoires, c'est une volonté politique claire et une planification rigoureuse qui permettront de restituer à l'élève son droit à une éducation digne et à l'enseignant les conditions nécessaires pour accomplir pleinement sa mission.

EDUCATION:

Sadaoui inspecte nombre de projets de réalisation d'établissements scolaires à Alger

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a inspecté, samedi, en compagnie du wali d'Alger, Mohamed AbdennourRabehi, nombre de projets de réalisation d'établissements scolaires.

Dans la circonscription administrative de Sidi Abdellah, le ministre a inspecté des projets éducatifs à la cité "le défunt

Moudjahid OthmaneBelouizdad" (13.300 logements), qui compte un CEM et un lycée, en sus de deux groupes scolaires.

A Birtouta, M. Sadaoui s'est enquis de l'avancement des travaux de deux projets, ceux de l'école primaire "le défunt Moudjahid Nadjah Lakhdar" et d'un groupe scolaire.

Il a également inspecté l'école primaire "la défunte

MoudjahidaHassini Aicha" et un groupe scolaire, où il a donné des instructions pour "veiller à la livraison des établissements scolaires dans les délais impartis pour permettre aux élèves de rejoindre les bancs des écoles dès le premier jour de la prochaine rentrée scolaire".

Le ministre a, en outre, souligné la nécessité d'œuvrer pour "permettre

à tous les élèves de pratiquer les activités d'éducation physique et sportive, à travers l'équipement des établissements scolaires et l'aménagement des espaces et structures sportives nécessaires, avec la possibilité d'utiliser les stades avoisinants et équipés à cet effet, avec l'encadrement des professeurs de l'éducation physique, si les structures ne sont pas disponibles au



sein des établissements scolaires".

A cet égard, M. Sadaoui a appelé à trouver "les moyens à même d'assurer les terrains nécessaires pour construire de nouveaux établissements scolaires à proximité des agglomérations".

MYSTÈRE DES CADAVRES DE LA SEINE:

2 Algériens parmi les victimes d'un présumé tueur en série

Les quatre corps avaient été retrouvés, flottant, dans la Seine, au niveau de Choisy-le-Roi.

De nouveaux éléments bouleversent l'enquête sur les quatre cadavres repêchés dans la Seine. L'affaire est d'autant plus troublante que l'identité des victimes et du suspect principal est entourée de mystère. Entre fausse identité, tueur en série présumé et une vie de sans-abri, de nombreuses questions entourent encore ce dossier.

L'enquête sur les quatre corps retrouvés dans la Seine à Choisy-le-Roi révèle de nouveaux éléments troublés. Le principal suspect, d'abord présenté sous la fausse identité d'un sans-abri algérien

du nom d'Ahmed Ben Ali, serait en réalité Monji, un ressortissant tunisien.

Les enquêteurs de la brigade criminelle de Paris pensent que ce mystérieux sans abri est un tueur en série et qu'il est responsable de ces quatre décès.

Deux Algériens identifiés parmi les victimes repêchés dans la Seine

Les quatre victimes ont été identifiées grâce à des analyses ADN et aux empreintes génétiques. Il s'agit d'un Français de 48 ans résidant à Créteil, d'un Algérien de 21 ans vivant à Choisy-le-Roi, et de deux sans-abris, l'un Algérien de 21 ans et l'autre Tunisien de 26 ans. Le parquet de Créteil explique que

deux des corps présentaient des traces de violence, tandis qu'une trace suspecte a été découverte sur un troisième corps, sans que son origine puisse être déterminée. D'après la chronologie du parquet, tous ont été tués en moins de 16 jours.

Selon des sources proches de l'enquête, citées par la presse française, Monji connaissait deux des victimes, mais n'avait aucun lien direct avec les deux autres : Abdallah, la première victime, disparue le 26 juillet. Le jeune homme avait été vu en compagnie du suspect, des photos en attestent. Amir, qui fréquentait le squat de Choisy-le-Roi, a disparu le 31 juillet. Le suspect aurait utilisé sa

carte bancaire après sa mort.

Le 11 août, Frantz, un homme plus âgé et résidant à Créteil, a disparu. Son corps avait été retrouvé avec des traces de strangulation, et son ADN a été identifié sur les vêtements du suspect.

L'identité incertaine du suspect

Le 5 août dernier, la police a contrôlé Monji dans son squat à Choisy-le-Roi. Bien qu'il se soit présenté comme Ahmed Ben Ali, il était en possession de deux téléphones portables et des cartes d'identité d'Abdallah et de Sami, qui est la troisième victime. À ce moment-là, les deux hommes n'avaient pas été signalés comme disparus. Monji a donc été inculpé pour recel de biens volés avant d'être relâché.

Initialement, l'homme s'est présenté à la police comme un Algérien né à Oran en 2000. Durant sa garde à vue, il a refusé de parler et a nié toutes les accusations.

Les enquêteurs ont finalement découvert sa véritable identité : il s'appellerait en réalité Monji et serait de nationalité tunisienne. Il vivait dans un squat de près de la Seine, à Choisy-le-Roi, où les corps ont été retrouvés. En raison de son silence, les mobiles de ce crime en série et ce qui a déclenché son passage à l'acte restent inconnus.

Le second suspect, qui avait été interpellé jeudi, a lui été mis hors de cause et relâché samedi soir.

COUP DE FILET À ORAN:

La police saisit plus de 115 kg de cocaïne

Dans une opération d'envergure, la brigade régionale de lutte contre le crime organisé (SRLCO) d'Oran, en coordination avec les services de police judiciaire des wilayas de Mascara et Sidi Bel Abbés, a réussi à saisir une importante quantité de drogue dure estimée à 115 kg et 572 g de cocaïne. Cette cargaison, en provenance du Maroc, était destinée à être écoulée vers le nord du pays. Selon les services de sécurité, l'opération a été rendue possible grâce

à des investigations approfondies qui ont permis de suivre la trace du réseau criminel et d'identifier le camion utilisé pour le trafic de drogue. Ce dernier a été intercepté dans le sud de la wilaya de Sidi Bel Abbés, où les enquêteurs ont découvert la cocaïne soigneusement dissimulée dans une cache aménagée à cet effet.

Sous la supervision directe du parquet territorialement compétent, cinq personnes suspectées d'appartenir au réseau criminel ont été arrêtées. Le camion utilisé dans l'opération

a également été saisi. Les suspects ont ensuite été présentés devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé d'Oran, afin de poursuivre les procédures judiciaires.

Démantèlement d'une bande armée à Alger

Parallèlement à cette affaire de trafic de cocaïne, la police judiciaire de la première circonscription de la wilaya d'Alger a réussi à neutraliser une bande de quartier armée semant la terreur dans les environs de Belcourt et du quartier Larbi Tbessi.

Selon un communiqué officiel, sept individus ont été arrêtés, dont plusieurs déjà connus de la justice. L'opération a permis la saisie de cinq armes blanches prohibées de différentes tailles et de types, ainsi qu'une quantité de drogue et une solution stupéfiante destinée à la consommation.

L'affaire a éclaté à la suite de nombreux appels reçus via le numéro vert 1548, signalant une violente rixe à l'arme blanche dans ces quartiers populaires. Les forces



de l'ordre, en coordination avec le Centre de commandement et de contrôle, ont immédiatement réagi. Un enregistrement vidéo de la scène, exploité par les services spécialisés, a également appuyé l'enquête.

Intervenues rapidement sur place, les policiers ont procédé à l'arrestation des suspects, mettant ainsi fin à un climat d'insécurité qui pesait sur les habitants. Les mis en cause ont été présentés devant la justice compétente, conformément aux procédures pénales en vigueur.

Produits cosmétiques et remèdes douteux : Les marchés populaires algériens sous la loupe

Face à l'explosion de la vente de produits de beauté et de soins sans origine contrôlée sur les marchés populaires, les associations de protection du consommateur tirent la sonnette d'alarme. Entre promesses miraculeuses et risques sanitaires graves, la situation devient préoccupante.

Longtemps limités à la revente de vêtements bon marché ou d'articles usagés, les marchés populaires et parallèles en Algérie accueillent désormais un nouveau type de marchandises : cosmétiques, crèmes, compléments alimentaires et prétendus produits thérapeutiques.

Proposés à des prix dérisoires, ces articles sont présentés comme des solutions rapides pour maigrir,

soigner des maladies chroniques ou encore embellir la peau.

Mais derrière ces promesses séduisantes se cachent des produits sans traçabilité, sans contrôle et parfois composés de substances extrêmement toxiques. Les associations de consommateurs dénoncent de véritables « bombes à retardement » pour la santé publique.

Une menace sanitaire confirmée par les experts

Selon l'Organisation algérienne de protection du consommateur (APOCE), une grande partie de ces produits provient d'ateliers clandestins ou de dépôts illégaux. Ils sont emballés sans certificats de conformité et contiennent parfois du mercure, du plomb ou encore des bactéries dangereuses.



« Ces substances peuvent provoquer des maladies graves et difficiles à soigner », avertit l'organisation, qui dénonce également les arguments de vente mensongers. Ces préparations sont souvent promues comme des traitements contre l'épilepsie, les douleurs articulaires ou l'obésité, ce qui constitue un leurre particulièrement dangereux pour les malades en quête d'espoir.

Le docteur Ben Achenhou, spécialiste en santé publique, confirme la gravité de la situation : « Ces produits ne font l'objet d'aucune analyse en laboratoire. Certaines analyses ont révélé des taux élevés de métaux lourds qui provoquent, à court terme, allergies et inflammations, et à long terme, des atteintes graves au foie, aux reins et au système nerveux. »

Appel à la vigilance et au renforcement du contrôle

Les associations comme les médecins demandent aux autorités de renforcer les contrôles sur les marchés populaires et de sanctionner sévèrement les fabricants et revendeurs impliqués. Elles appellent également les citoyens à faire preuve de prudence, à ne pas céder aux publicités

trompeuses et à privilégier les circuits pharmaceutiques officiels. Pour le Dr Ben Achenhou, seule une meilleure « culture sanitaire » des consommateurs permettra de réduire l'impact de ce commerce illégal. Il rappelle qu'aucune préparation miracle ne peut remplacer un suivi médical sérieux et que céder à ces pratiques revient souvent à mettre sa santé en danger.

La prolifération de cosmétiques et produits thérapeutiques douteux dans les marchés algériens illustre les failles du contrôle sanitaire et la vulnérabilité des consommateurs face à des promesses mensongères. Si les autorités sont appelées à agir, la vigilance des citoyens reste la première barrière contre ces dangers invisibles mais bien réels.

Trouvables et hors de prix : Les pneus au cœur d'une chasse aux spéculateurs en Algérie

L'affaire des pneus prend un tour décisif. Face aux plaintes des automobilistes sur la cherté et la rareté de certains modèles, les services du commerce ont déclenché une vaste opération de contrôle.

L'objectif est de traquer les circuits opaques qui font grimper les prix et sécuriser l'approvisionnement d'un produit devenu stratégique dans un pays où la mobilité dépend largement du parc automobile.

Les enquêteurs suivent à la trace le parcours des pneus, de l'usine ou du port jusqu'aux points de vente. Chaque maillon de la chaîne est scruté, marges appliquées, écoulement des stocks, pratiques tarifaires... Selon une source du secteur, les importateurs et distributeurs sont désormais sommés de mettre sur le marché



l'ensemble de leurs réserves, sous peine de sanctions. Toute hausse injustifiée sera considérée comme de la spéculation.

Un contrôle rigoureux pour contenir la spéculation sur les pneus

Depuis juin, un nouveau cadre réglementaire encadre les importations. Plusieurs opérateurs

reconnaissent des retards liés à ces changements, ce qui a alimenté la tension sur le marché. Mais les autorités réfutent toute pénurie organisée et misent sur les contrôles pour identifier les abus. En effet, les brigades sillonnent les magasins spécialisés, relèvent les prix réels et les comparent aux tarifs de référence. Les commerçants pris

en flagrant délit de surfacturation font l'objet de procès-verbaux. « Toute augmentation qui échappe au cadre fixé par le producteur est assimilée à de la spéculation ».

Iris, pilier d'une stratégie de souveraineté industrielle

Le groupe Iris, basé à Sétif, se positionne en acteur central. Ses usines produisent environ 4 millions de pneus par an, couvrant 96 références. « Notre offre dépasse déjà les besoins du marché national », insistent ses responsables, qui disent avoir signé des accords avec les distributeurs pour stabiliser les prix, selon le média Echourouk. Les contrevenants s'exposent à une rupture de partenariat. Cette stratégie s'inscrit dans une vision plus large, permettant de substituer la production locale aux importations. L'État mise sur l'industrie nationale pour éviter la

dépendance extérieure et préserver les réserves de change.

Des projets industriels pour transformer l'Algérie en exportateur de pneus

Par ailleurs, l'ambition dépasse le marché interne. Avec les extensions prévues, la capacité nationale pourrait atteindre 20 millions de pneus par an. Des usines sont en cours de construction à Oran, Touggourt et Aïn M'lila, en plus de la montée en puissance du site de Sétif.

À Oran, un projet phare a vu la pose de la première pierre fin juillet. Une unité destinée aux véhicules légers et lourds, avec une production initiale de 7 millions de pneus et un potentiel d'expansion à 22 millions. De quoi positionner l'Algérie comme fournisseur régional et futur exportateur vers des marchés plus larges.

Rationalisation de la consommation d'eau : 8 millions de m3 économisés en 2024 grâce à la réparation des fuites

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a économisé près de 8 millions de mètres cubes (m3) d'eau potable en 2024, grâce à quelque 24.000 interventions effectuées pour la réparation des fuites sur le réseau de distribution dans les wilayas d'Alger et de Tipasa, selon les données présentées par la société.

En 2025, les équipes d'intervention relevant de la SEAAL ont maintenu le rythme, avec la réparation de 11.855 fuites jusqu'au mois de juin dernier, contribuant ainsi à la rationalisation de la consommation d'eau et à l'amélioration de la performance du réseau au niveau du territoire d'activité de la société.

Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale du

secteur de l'hydraulique visant à préserver les ressources en eau et à garantir la continuité du service public de l'eau potable malgré le défi climatique et la pression croissante sur les réseaux, et ce, à travers la réduction des fuites et l'amélioration de la performance du réseau de distribution, explique la société.

Le bilan de la SEAAL pour l'année 2024 fait état de la mobilisation de 387 millions de m3 d'eau, dont 320 millions de m3 destinés à la wilaya d'Alger (51% à partir des stations de dessalement, 27% à partir des eaux souterraines et 22% à partir des eaux superficielles) et 67 millions de m3 destinés à la wilaya de Tipasa (38% à partir du dessalement, 32% à partir des eaux souterraines et 30% à partir des barrages).

Par ailleurs, chaque année, la société réalise plus de 120.000 analyses d'échantillons prélevés sur le réseau de production et de distribution pour s'assurer de la qualité de l'eau, 12.000 analyses physicochimiques et bactériologiques et 282.000 tests de chlore.

La consommation quotidienne moyenne d'eau dans les wilayas d'Alger et de Tipasa s'élève à près d'un million de m3. La SEAAL en assure la distribution, en garantissant l'approvisionnement de la wilaya de Blida à hauteur de 20.000 à 30.000 m3/jour, en plus d'autres quantités transférées, directement ou indirectement, vers les wilayas de Tizi Ouzou et de Boumerdès, portant le nombre de bénéficiaires des services de la société à près de cinq (5) millions



de personnes, selon le même bilan. Dans le cadre d'une approche globale visant à renforcer la sécurité hydrique durable, les pouvoirs publics s'emploient à intensifier les programmes de sensibilisation des citoyens à l'usage rationnel de l'eau, et continuent, en parallèle, à investir dans les projets de dessalement de

l'eau de mer, une option stratégique pour garantir des sources d'approvisionnement alternatives et pérennes, particulièrement dans les zones côtières à forte densité de population, réduisant ainsi la dépendance aux ressources superficielles et souterraines exposées aux effets du changement climatique.

ANNABA / CIRCONSCRIPTION**“BENMOSTEFA BENAOUA”****Sous la supervision du wali-délégué, suivi des travaux de réaménagement d'un réseau d'assainissement****S.Y**

Sous la supervision du wali-délégué de la circonscription administrative “Benmostefa Benaoua”, une commission technique mixte s’est rendue sur le site d’un projet de construction d’un lycée. L’objectif de cette sortie était d’examiner la possibilité de dévier le tracé du réseau d’assainissement existant, situé à proximité immédiate de l’école primaire “Amirat Tahar”. La présence de cette canalisation constitue en effet un obstacle technique au lancement des travaux de

la future infrastructure éducative. Les experts de différents services concernés ont procédé à des relevés sur le terrain et analysé les solutions envisageables pour garantir à la fois la concrétisation du projet et la sécurité des installations publiques. Les réaménagements éventuels du réseau permettront de lever les contraintes actuelles et d’accélérer l’avancement du chantier.

Cette démarche résulte des efforts locaux visant à renforcer les infrastructures scolaires et à améliorer les conditions d’accueil des élèves dans la commune.

ANNABA / ADE**Réparation d'une fuite sur la canalisation principale alimentant la cité “Dorban”****S.Y**

Les équipes de l’Algérienne des Eaux (ADE), unité d’Annaba, sont intervenues en urgence, ce week-end, à la suite d’un important incident hydraulique signalé sur le réseau de distribution. Une fuite considérable a été enregistrée sur la conduite principale en polyéthylène haute densité (PEHD) de 500 mm de diamètre, assurant l’alimentation en eau potable de la cité Dorban. Dès le signalement, la cellule technique du centre de distribution d’Oued Forcha a mobilisé ses agents et réuni les pièces de rechange nécessaires afin de procéder sans délai

aux travaux de réparation. Les opérations de creusement et de remplacement de la section endommagée ont été entamées rapidement, compte tenu de l’importance stratégique de cette canalisation. Dans un communiqué, l’ADE a assuré les habitants de la cité “Dorban” que la distribution de l’eau potable sera rétablie immédiatement après l’achèvement des travaux en cours. L’entreprise a également réitéré sa mobilisation à intervenir rapidement pour réduire au maximum la durée des perturbations et garantir la reprise du service public.

ANNABA / CHETAÏBI**Le Chef de daïra préside une réunion de travail de la commission technique****Imen.B**

Une réunion de la commission technique de la daïra de Chetaïbi a eu lieu, hier, sous la présidence du Chef de daïra de Chetaïbi, Walid Zernadji, et ce en présence du P/APC, Slimane Othmani, des secrétaires généraux de la daïra, et de la commune, du vice-président chargé de l’environnement et du cadre de vie, du chef de la subdivision des forêts de Chetaïbi, du chef du service technique communal. Les travaux de cette réunion ont été axés principalement sur le suivi

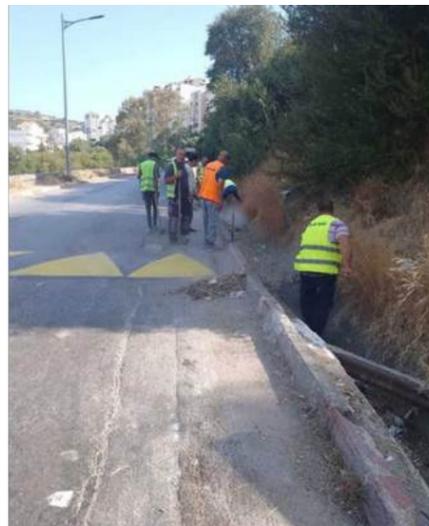
et l’évaluation de l’état d’avancement des projets de développement inscrits au profit de la commune de Chetaïbi, toutes formules confondues. L’objectif est de dresser un état des lieux précis, d’identifier les contraintes rencontrées et de proposer des mesures pour accélérer la cadence de réalisation. Cette rencontre traduit la volonté des autorités locales d’assurer une gestion rigoureuse et concertée des programmes publics, afin de répondre efficacement aux attentes des citoyens et d’améliorer le cadre de vie à Chetaïbi.

ANNABA / SIDI SALEM**Lancement d'une opération d'assainissement: Des points noirs éliminés****S.Y**

Une campagne hebdomadaire d’assainissement a été organisée cette semaine dans la localité de Sidi Salem, ayant nécessité la mobilisation d’importants moyens humains et matériels. L’opération s’est déroulée en présence du président par intérim de l’Assemblée populaire communale, Brabeh Abdelaziz, ainsi que du responsable par intérim du secteur de Sidi Salem, Menaâ Tarek, avec la participation de l’EPIC “Annaba Propre”. Les équipes sont parvenues à éradiquer plusieurs points noirs qui ternissaient l’image du quartier et nuisaient à la qualité de vie

des habitants. Pour ce faire, des moyens conséquents ont été déployés à savoir deux camions-bennes de 20 tonnes, une chargeuse mécanique et deux camions de 4 tonnes. Les interventions ont permis l’enlèvement de déchets, de gravats et de débris de matériaux de construction, redonnant ainsi un visage plus vivable à l’espace urbain. La commune d’El Bounia, une nouvelle fois, appelé les citoyens à coopérer en respectant les lieux de dépôt prévus pour les ordures ménagères en évitant les dépôts sauvages. Un comportement responsable de la part de tous s’impose pour préserver la propreté des lieux et protéger la santé publique.

ANNABA / DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT Opération de nettoyage urbain dans plusieurs cités



Imen.B

Dans le cadre de son programme de nettoyage périodique, la direction de la protection de l'environnement et du cadre de vie de la commune d'Annaba, en coordination avec l'EPIC "Annaba Propre", a mené hier une vaste opération de propreté au niveau du secteur urbain - 4. Cette intervention a concerné plusieurs axes et cités de la ville, notamment le long de la route menant vers la Colline Rose et la route de Séraïdi, boulevard Colonel Amirouche, en face de la mosquée Al-Forkane à la cité Eghzala (Ex- Colonne), l'avenue "Omri Hassan", la rue "Maatar Lakhdar" située près du rond-point de la cité "Elyza", la cité "Naïli Abderrahmane" ainsi qu'au niveau

des immeubles AADL de Zaâfrania El-Alaoui. Les équipes mobilisées ont procédé au nettoyage des voies et espaces publics, au ramassage des déchets ménagers et divers, ainsi qu'à la collecte des résidus verts et encombrants, afin d'améliorer l'aspect urbain et d'assurer un cadre de vie plus sain aux habitants Cette opération vise à renforcer la propreté des espaces urbains et à lutter contre les décharges sauvages qui dégradent l'environnement. La commune d'Annaba rappelle que la propreté de l'espace public est une responsabilité partagée et appelle l'ensemble des citoyens et commerçants à respecter les consignes relatives au dépôt des ordures.

ANNABA / PORT 27.000 tonnes de ciment blanc expédiées du port d'Annaba vers les États-Unis



S.Y

Le port d'Annaba a procédé avec succès à une opération de chargement du navire « ANHUI », en partance pour les Etats-Unis, avec à son bord 27.000 tonnes de ciment blanc. Pour mener à bien cette opération d'envergure, la direction du port d'Annaba a mobilisé l'ensemble de ses moyens humains et matériels. Les équipes portuaires ont travaillé de manière coordonnée afin d'assurer le respect des délais et des normes de sécurité exigées pour ce type de cargaison. Cette exportation illustre la

capacité du port d'Annaba à gérer des flux commerciaux importants et à contribuer activement à la stratégie nationale de diversification des exportations hors hydrocarbures. Le ciment blanc, produit très recherché sur les marchés internationaux, représente un atout considérable pour l'industrie algérienne, notamment dans le secteur des matériaux de construction. Avec cette nouvelle expédition, Annaba confirme son rôle stratégique dans le commerce maritime du pays et son ouverture croissante sur les marchés américains.

ANNABA / BERRAHAL Campagne de sensibilisation sur les risques d'incendies de forêts



Imen.B

Dans le cadre de son programme de lutte contre les risques d'incendies de forêts et de récoltes agricoles, la Conservation des forêts de la wilaya d'Annaba, représentée par la subdivision de Berrahal, a organisé en fin de semaine une activité de sensibilisation au sein de la mosquée At-Tabari, située au village Tacha commune de Berrahal. Cette initiative avait pour objectif principal de renforcer la culture de prévention auprès des citoyens et de réduire les comportements à risque susceptibles de provoquer des feux de forêts durant la saison estivale. Présentation et diffusion du numéro vert gratuit 1070, mis à la disposition des citoyens pour signaler tout départ de feu ou comportement suspect en forêt. Sensibilisation sur la nécessité d'éviter les pratiques dangereuses telles que les feux de camp, le jet de mégots ou

la combustion anarchique des déchets. Distribution de brochures et dépliant pédagogiques aux fidèles présents, afin de diffuser largement les consignes de sécurité et les bonnes pratiques. Cette rencontre a également été marquée par l'intervention de l'imam de la mosquée, qui a enrichi l'action de sensibilisation par un discours prônant la préservation de l'environnement comme un devoir religieux et citoyen. La Conservation des forêts d'Annaba a tenu à exprimer sa gratitude à l'imam et aux fidèles pour leur accueil chaleureux et leur engagement en faveur de la protection du patrimoine forestier. Cette action s'inscrit dans une série de campagnes de proximité qui se poursuivront dans différentes localités de la wilaya, afin de protéger les forêts, les terres agricoles et les habitants contre les conséquences dévastatrices des incendies.

ANNABA / REDEVANCES IMPAYÉES Distribution des derniers avertissements aux locataires avant poursuites judiciaires



S.Y

Sous la supervision de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI) de la wilaya d'Annaba, une opération de distribution des troisièmes et derniers avertissements aux locataires en situation d'impayés a été menée dans les cités relevant de la circonscription Benmostefa Benaouda(Ex-Draa Errich). Cette action a été conduite par le chef d'unité de ladite localité, en présence des employés de l'office ainsi que de l'équipe spécialisée

dans le recouvrement des loyers. Selon les responsables, elle constitue l'ultime étape avant l'engagement de procédures judiciaires contre les contrevenants. Les représentants de l'OPGI ont souligné que l'opération s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec l'objectif de sensibiliser les locataires à l'importance du respect de leurs engagements contractuels. Ils rappellent que le paiement régulier des loyers demeure essentiel pour assurer la pérennité des services et la gestion des cités.

ANNABA / FOURNITURES SCOLAIRES : Cartables, trousse, tabliers...: L'informel refait surface et envahit le centre-ville

Imen.B

La course aux fournitures scolaires a été lancée depuis quelques jours. Dans un magasin spécialisé à Annaba, les parents se précipitent avec leurs enfants pour faire les emplettes de fournitures scolaires et préparer la rentrée. Certains vérifient les marques, d'autres font leurs achats et se précipitent vers la caisse fuyant la chaleur et le monde présent au magasin. C'est là où le marché reprend de nouveau ses activités,

notamment au niveau de la rue Ibn Khaldoun (Ex : Rue Gmabetta), Larbi Tebessi et El Hattab, où les marchands illicites sont éparpillés un peu partout pour écouler leurs marchandises en toute impunité. Défiant ainsi les services concernés comme les services d'hygiène, des impôts et de la sûreté de la wilaya qui ne ménagent aucun effort pour venir à bout de ces pratiques illégales. Mais la ténacité et l'audace de ces pseudo-commerçants n'a fait que les booster pour revenir à la charge. Une situation qui

occasionne des désagréments aux véritables commerçants. Les commerçants interpellent les autorités compétentes et sollicitent le renforcement de leur dispositif de contrôle en multipliant les opérations « coup-de-poing » visant à contrecarrer l'exercice du commerce illicite, notamment au niveau du chef lieu de la wilaya, et mettre un terme à cette anarchie, de sorte que les commerçants légaux puissent s'adonner sereinement à leurs activités.



ANNABA / PROTECTION CIVILE :

Extinction d'un incendie de végétation à "Ras El Hamra"

Imen.B

Les unités de la Protection civile de la wilaya d'Annaba sont intervenues récemment, pour maîtriser un incendie de broussailles et d'arbustes déclaré dans la zone montagneuse dite Ras El Hamra, relevant de la commune et daïra d'Annaba. Dès le signalement du sinistre, un important dispositif opérationnel a été mobilisé afin de circonscrire les flammes et d'éviter leur propagation vers les zones avoisinantes. Moyens humains et matériels engagés 54

agents de la Protection civile de différents grades, 16 camions-citernes d'intervention rapide, spécialement équipés pour les feux de végétation. Grâce au professionnalisme et à la coordination des équipes sur place, le feu a pu être maîtrisé et son extension empêchée, protégeant ainsi le couvert végétal avoisinant préservant ainsi la sécurité des habitations situées à proximité. Les opérations de surveillance et de sécurisation du périmètre se poursuivent toujours à l'heure



actuelle, afin d'éviter toute reprise de foyers d'incendie en raison des conditions

climatiques. Cette intervention illustre l'engagement permanent de la protection civile d'Annaba

pour la préservation du patrimoine forestier et la sécurité des citoyens.

Faune : Près de 1.200 animaux protégés saisis au premier semestre 2025

Près de 1.200 animaux appartenant à des espèces protégées ont été saisis durant le premier semestre 2025 dans le cadre des efforts renforcés de lutte contre le braconnage et le commerce illégal de la faune sauvage, selon la Direction générale des forêts (DGF).

Ces opérations ont été menées par les services de la DGF en coordination avec la gendarmerie, la police et les douanes, a indiqué à l'APS Mme Fifi Mouhoubi, cheffe de bureau de l'organisation de la chasse à la DGF.

Parmi les animaux saisis, 420 ont été retrouvés vivants et 357 ont pu être relâchés dans leur habitat naturel. Les autres, blessés ou morts, ont été confiés aux services compétents pour soins ou autopsie.

Durant le deuxième trimestre, 141 spécimens d'espèces menacées ont été interceptés, dont six retrouvés morts : un fennec et cinq tortues grecques. La tortue grecque figure parmi les espèces les plus ciblées, avec 111 saisis dans la wilaya de Sétif,

dont 105 ont pu être réintroduits dans leur milieu naturel, a précisé Mme Mouhoubi.

Les animaux relâchés incluent notamment deux tortues d'eau douce, six rossignols philomèles, quatre mésanges charbonnières, un merle noir, trois bulbuls des jardins et trois rouge-gorges familiaux.

A Bordj Bou Arréridj, un aigle royal a été remis en liberté, tandis qu'à Relizane, six faucons crécerelles et une buse féroce ont été saisis vivants. Des animaux blessés lors de leur saisie ont été transférés dans des parcs pour soins, avant une éventuelle réintroduction dans leur milieu naturel.

Mme Mouhoubi a rappelé l'engagement de l'Algérie pour la protection de sa faune sauvage, notamment à travers le décret exécutif 12-235 qui liste 374 espèces non domestiques protégées, et la loi n 06-14 qui protège 23 espèces menacées, dont cinq espèces de gazelles, la tortue grecque et l'outarde houbara.

A l'échelle internationale, l'Algérie est signataire de

plusieurs conventions relatives à la protection de la biodiversité, telles que la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et la Convention sur la conservation des espèces migratrices (CMS).

Ces engagements visent à renforcer la lutte contre le commerce illégal et la chasse d'espèces menacées, parmi lesquelles figurent la gazelle de Cuvier, le guépard du Sahara et le mouflon à manchettes.

Le cas préoccupant du singe magot

Parmi les espèces protégées, Mme Mouhoubi a évoqué le cas du singe magot, espèce endémique de l'Afrique du Nord. En Algérie, il vit notamment dans les montagnes de Chréa, Cheffa, Béjaïa et Kharatta, où il est parfois victime de braconnage et du trafic de bébés singes.

Une fois adultes, ces primates deviennent agressifs, poussant leurs adoptants à les abandonner dans la nature. Cette situation complique leur réintégration dans leur groupe social, a



expliqué la responsable.

En plus du braconnage, le singe magot souffre d'une dégradation de son régime alimentaire. Historiquement nourri de glands, il consomme aujourd'hui des sucreries et boissons données par les visiteurs, ce qui entraîne des cas d'obésité et même de diabète.

Cette espèce est protégée en Algérie depuis 2012 par le décret exécutif n 12-235 et classée "en danger" par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Elle figure également à l'annexe II de la CITES.

Mme Mouhoubi a souligné, dans ce contexte, le rôle important des associations de protection de la nature et des associations de chasseurs dans la préservation de la faune. Leur présence régulière sur le terrain permet de dissuader le braconnage et de prévenir les incendies de forêts.

Elle a également cité comme facteur positif potentiel le développement de l'agriculture saharienne, qui pourrait enrichir les sols, créer des microclimats, offrir des points d'eau et des zones de repos, favorisant ainsi le retour de certaines espèces, sédentaires ou migratrices.

Colombie

Deux membres de la guérilla EMC poursuivis après l'attentat au camion piégé qui a fait six morts à Cali

Ces guérilleros d'une dissidence des ex-FARC sont accusés d'avoir « transporté et activé deux véhicules » pleins d'explosifs, dont l'un a explosé, jeudi, devant l'école d'aviation militaire de la troisième ville la plus peuplée du pays, selon le monde.fr. Le parquet colombien a annoncé, samedi 23 août, que deux hommes membres du Front Jaime Martinez de l'Etat-major central (EMC), la plus importante dissidence des ex-FARC, sont poursuivis pour homicides aggravés, à la suite de l'attaque au camion piégé survenue jeudi dans le sud-ouest de la Colombie, qui a tué six civils et fait plus de soixante blessés, dont des enfants et une femme enceinte. Ce crime peut valoir jusqu'à cinquante ans d'emprisonnement.

Selon le procureur, Walter Yonda et Carlos Obando Aguirre auraient « transporté et activé deux camions dans lesquels étaient placés



plusieurs cylindres contenant un matériau explosif à base de nitrate d'ammonium et de grenades de mortier ». L'un des véhicules a explosé devant l'école d'aviation militaire de Cali, la troisième ville la plus peuplée du pays.

Le même jour, près de Medellin, deuxième ville de Colombie par la population, treize policiers ont été tués lors d'échanges de tirs et

du fait du lancement d'un drone explosif contre un hélicoptère alors que ces agents participaient à une campagne d'éradication de plants de coca. La Colombie est le plus grand producteur mondial de cocaïne.

Les autorités attribuent ces crimes à deux dissidences des ex-FARC, en conflit entre elles, qui ont rejeté l'accord de paix signé en 2016.

Le président de la Colombie,

Guustavo Petro, avait annoncé, vendredi sur X, l'arrestation de Diomar Mancilla, membre de la colonne Jaime Martinez et qui « a participé à l'attaque contre la population civile ».

Opération « Sultana »

Après la vague d'attaques, le ministre de la défense colombien, Pedro Sanchez, a déclaré, samedi devant la presse, que l'Etat déployait tous les moyens pour « neutraliser les menaces » contre la sécurité, dans un pays qui traverse sa pire crise de violences depuis une décennie. Il a participé à une réunion avec des responsables des forces de l'ordre à Antioquia, au nord-ouest du pays, pour organiser la lutte contre les groupes de guérilleros dissidents, les paramilitaires et les cartels qui tirent profit du narcotrafic, de l'extorsion et de l'exploitation minière illégale.

Il avait annoncé, vendredi, le lancement d'une opération baptisée « Sultana » pour protéger la Colombie

« contre le terrorisme et le crime ». Le ministre a donné peu de détails sur l'opération, précisant néanmoins qu'elle consistait à renforcer une unité déjà chargée de

« Le « bloc de recherche » sera renforcé avec plus de capacités technologiques et de renseignement », a-t-il dit, en référence à cette unité de 700 personnes, semblable à celle qui avait traqué dans le passé des barons de la drogue comme Pablo Escobar.

Des groupes dissidents ont mené récemment des dizaines d'attaques et sont également mis en cause dans l'assassinat du sénateur et candidat de droite à la présidentielle Miguel Uribe Turbay, atteint de deux balles à la tête par un tueur à gages âgé de 15 ans alors qu'il prononçait un discours dans la capitale, le 7 juin. Les autorités désignent le groupe Segunda Marquetalia, dissident de la guérilla des FARC, comme le commanditaire.

En Guadeloupe, Bruno Retailleau annonce des renforts humains et des moyens de lutte supplémentaires contre le narcotrafic et la violence

Treize enquêteurs supplémentaires vont grossir les rangs de l'Office anti-stupéfiants, alors que deux escadrons de gendarmerie mobile et deux brigades nautiques seront notamment installés dans l'archipel, dans le but de contrer le trafic de drogues et restaurer l'ordre public, selon le monde.fr.

Quelques jours après avoir annoncé, sur place, des moyens pour lutter contre « le tsunami blanc » de la cocaïne en Martinique, le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, a profité de sa visite en Guadeloupe pour promouvoir « le renforcement des filières d'investigations » afin de lutter contre la violence et le narcotrafic, enjeu majeur dans les Antilles françaises.

Ce sont « treize enquêteurs supplémentaires » qui viendront

grossir les rangs de l'Ofast, l'Office anti-stupéfiants, « dans les prochains mois », a déclaré le ministre qui, avant son arrivée en Guadeloupe, était resté deux jours en Martinique. Lors d'un discours, M. Retailleau a également annoncé l'inauguration d'un « laboratoire d'analyse balistique » en Guadeloupe, qui permettra « d'économiser huit à dix mois d'enquêtes ». Jusqu'à présent, ces analyses étaient envoyées à Ecully, en région lyonnaise.

Par ailleurs, le ministre de l'intérieur a confirmé l'installation de « deux escadrons de gendarmerie mobile, sans enlever le peloton de la garde républicaine », mais aussi de « deux brigades nautiques », une de gendarmerie et une de police respectivement en Basse-Terre, à Gourbeyre, et en Grande-Terre, à Pointe-à-Pitre.

Il a, en outre, détaillé les moyens techniques mis en œuvre sur l'archipel des Caraïbes : « Deux radars qui surveilleront les canaux de la Dominique et des Saintes, pour surveiller les arrivées, et un drone », pour le contrôle des côtes, très problématique en Guadeloupe qui n'en compte pas moins de 700 kilomètres répartis sur six îles différentes.

« La République n'entend rien lâcher sur l'ordre public »

Enfin, le ministre a rappelé le rôle de point d'entrée du port et de l'aéroport et les moyens déjà mis en œuvre dans ces zones stratégiques : le scanner mobile pour les conteneurs, qui a permis, vendredi, de saisir 55 kilos de cocaïne, mais aussi le dispositif du 100 % contrôle à l'aéroport.

Cependant, « compte tenu du fait



que le grand port maritime de Guadeloupe va devenir un hub pour les Antilles et les Caraïbes », une mission du secrétariat général de la mer sera menée d'ici à quelques semaines pour « auditer l'ensemble des process du port », a ajouté M.

Retailleau. En effet, la nouvelle physionomie du port, qui doit passer d'un terminal de débarquement à un terminal de transbordement, fait craindre aux autorités, notamment judiciaires, un regain du trafic de drogue.

Au Soudan, plus de 150 personnes sont mortes du choléra au Darfour du Sud depuis la fin mai

Le ministère de la santé de cet Etat soudanais a annoncé dans un communiqué, samedi, « une augmentation des cas de choléra, avec 2 880 cas enregistrés dont 158 décès depuis l'apparition du « premier cas de la maladie » il y a trois mois.

Au moins 158 personnes sont mortes du choléra depuis la fin du mois de mai dans l'Etat du Darfour du Sud, dans le sud-ouest du Soudan, ont déclaré, samedi 23 août, les autorités sanitaires locales, alors que le pays est déjà ravagé par

la guerre et la famine.

Médecins sans frontières (MSF) alertait à la mi-août sur « la pire épidémie de choléra que le pays ait connue depuis des années ». Le ministère de la santé de l'Etat du Darfour du Sud a annoncé dans un communiqué samedi « une augmentation des cas de choléra, avec 2 880 cas enregistrés dont 158 décès depuis l'apparition du premier cas de la maladie » à la fin mai. Selon le communiqué, 42 nouveaux cas de choléra et deux décès ont été recensés vendredi.

Cette maladie diarrhéique, transmise par l'eau et la nourriture contaminées, peut tuer en quelques heures sans traitement. Elle peut être soignée par une simple réhydratation orale, mais la guerre, qui oppose depuis avril 2023 l'armée aux paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), a fragilisé le système de santé, rendant ces traitements souvent inaccessibles.

Environ 100 000 cas depuis l'été 2024

Depuis l'été 2024, environ 100

000 cas de choléra ont été recensés au Soudan, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Plus de 2 400 décès ont été enregistrés sur la même période, d'après l'Unicef.

La situation est particulièrement critique au Darfour, où les populations sont confrontées, outre la guerre, à un manque d'eau potable, d'hygiène et de soins. Plus de 50 % des décès dus au choléra au Darfour ont été enregistrés au Darfour du Sud, a fait savoir l'OMS, vendredi.

La guerre au Soudan, qui a fait des dizaines de milliers de morts et déraciné des millions de personnes, a provoqué ce que l'ONU décrit comme « la pire crise humanitaire au monde ». En raison des combats, l'acheminement de l'aide humanitaire y devient presque impossible. Les Etats-Unis et plusieurs pays alliés ont appelé la semaine dernière à des « pauses humanitaires », se disant « consternés » par la dégradation de la situation.

Sur les marchés financiers, un été euphorique au risque de l'excès d'optimisme

Wall Street et les Bourses européennes enchaînent les sommets. L'impact des tensions commerciales est relativisé et les résultats des entreprises ont agréablement surpris. Mais les valorisations inquiètent, selon le monde fr. Des compromis sur les droits de douane, des résultats d'entreprise au beau fixe, une baisse des taux d'intérêt à portée de main, des espoirs de cessez-le-feu en Ukraine : le cocktail de l'été a profité

aux marchés financiers. A Wall Street, le Nasdaq, le Standard & Poor's 500 (S&P 500) et le Dow Jones ont tous trois inscrit des plus-hauts historiques au cœur du mois d'août. En Europe, l'indice large Stoxx 600 évolue au plus haut depuis mars, tout comme le CAC 40 parisien, qui a repassé, mercredi 20 août, la barre des 8 000 points. La progression des quarante principales valeurs françaises approche 8 % depuis le 1er janvier, une performance plus

qu'honorable, même si elle reste loin de celles des autres grandes places européennes : Londres gagne 14 %, Francfort 22 % et Milan 26 %. Le CAC 40 reste freiné par les difficultés du secteur du luxe, qui pèse lourd dans sa composition et continue de souffrir de la faiblesse de la consommation chinoise. Les accords commerciaux conclus par Washington avec l'Union européenne et le Japon, ainsi que la prolongation de la trêve commerciale avec la Chine, ont largement contribué



aux performances globales » du président américain, Donald Trump, déclencheur d'air qui a suivi, début du conflit commercial mondial. Le « Liberation Day

CADAVRES RETROUVÉS DANS LA SEINE À CHOISY-LE-ROI :

Mise en examen du principal suspect requise pour quatre meurtres



L'enquête sur la macabre découverte de quatre corps à Choisy-le-Roi franchit une nouvelle étape avec la présentation du suspect à un juge d'instruction, selon le monde fr. Le parquet de Créteil a annoncé

dimanche 24 août requérir la mise en examen du principal suspect pour meurtres « au préjudice des quatre victimes » dans l'enquête concernant la découverte de quatre corps dans la Seine, le 13 août, à Choisy-le-Roi, dans le Val-de-Marne.

Le ministère public précise dans un communiqué que l'homme « âgé d'une vingtaine d'années » est, après quatre jours de garde à vue, déféré dimanche matin « dans le cadre d'une information judiciaire ouverte du chef de meurtres en concours au préjudice des quatre victimes ». Le parquet précise également avoir requis son placement en détention provisoire.

Depuis leur découverte dans la Seine à hauteur de la commune de Choisy-le-Roi le 13 août, à la suite du signalement d'un passager du RER C qui passe à proximité des lieux, les quatre victimes ont été identifiées « par comparaison ADN » pour les deux premières et « à partir du Fichier national automatisé

des empreintes génétiques » pour les deux autres, selon le communiqué.

La garde à vue d'un second homme levée

Les victimes sont un Français de 48 ans, domicilié à Créteil, un Algérien de 21 ans résidant à Choisy-le-Roi, et deux hommes SDF : un autre Algérien âgé de 21 ans et un Tunisien de 26 ans. Parmi eux, deux corps présentent des « lésions de violence », avait précédemment indiqué le parquet. « Un examen complémentaire mettait en évidence, sur un troisième corps, une trace suspecte dont l'origine ne pouvait être déterminée », ajoute le ministère public dimanche matin.

La garde à vue d'un second

homme « en lien » avec le suspect et deux des victimes, commencée jeudi, a été levée samedi en début de soirée. « Aucune charge (n'est) retenue » contre lui à ce stade, détaille encore le communiqué. Le mis en cause « dont l'identité restait incertaine à ce jour, était un homme SDF, âgé d'une vingtaine d'années, de type nord-africain et de nationalité non établie », ajoute le parquet. Il est connu de la justice, toujours selon cette source, pour un vol avec dégradation dans un véhicule en janvier pour lequel il devait être jugé en septembre, ainsi qu'un recel de vol, commis en août, « pour lequel il se voyait remettre une convocation pour une ordonnance pénale ».

La dermatose nodulaire contagieuse détectée pour la première fois dans l'Ain, les bovins du foyer contaminé seront abattus

La maladie virale, dont 76 foyers avaient été découverts en Savoie et en Haute-Savoie depuis son apparition en France, au mois de juin, continue de se diffuser malgré une importante campagne de vaccination, selon le monde fr.

La préfecture de l'Ain a annoncé, dimanche 24 août dans un communiqué, la découverte puis la confirmation d'un foyer de dermatose nodulaire contagieuse (DNC) dans un élevage bovin du département. C'est la première fois que ce territoire est touché par cette maladie, non transmissible

à l'homme mais grave pour les bovins, zébus et buffles, depuis son apparition en France, au mois de juin.

La DNC a été détectée par les services de l'Etat dans une estive de l'est du département. Les mouvements des bovins présents dans l'alpage sont désormais interdits et l'ensemble des animaux « appartenant au foyer contaminé devront être abattus dans les prochains jours », écrit la préfecture. La préfète de l'Ain, Chantal Mauchet, exprime dans le même texte « son soutien aux éleveurs [dont les animaux sont] touchés par la maladie ».

Pour stopper la propagation de la DNC, transmise via des insectes piqueurs, l'Etat a lancé, le 18 juillet une vaste campagne de vaccination concernant 310 000 bovins dans les deux départements savoyards ainsi que dans les départements limitrophes de l'Ain et de l'Isère.

Maladie virale, la pathologie conduit à « des pertes de production importantes » qui peuvent aller « jusqu'à la mort d'une partie du cheptel infecté » (environ 10 %), selon le ministère de l'agriculture. La maladie provoque notamment fièvre, chute de lactation, hypertrophie des ganglions lymphatiques et



nodules sur la peau et les muqueuses.

Cette épizootie est un coup dur pour l'élevage en France, après une année 2024 marquée par la recrudescence de la maladie hémorragique épizootique et de la fièvre catarrhale

ovine. Le pays compte le premier cheptel bovin de l'Union européenne (environ 16,3 millions de têtes) mais celui-ci a décliné plus vite que les ovins et les caprins ces dernières années face au manque de bras et de revenus.

VfL Wolfsburg / Avenir de Mohamed Amoura : Le directeur sportif sème le doute

Les derniers jours du mercato s'annoncent mouvementés pour Mohamed Amine Amoura qui est en instance de départ du VfL Wolfsburg. La destination la plus proche reste le Benfica Lisbonne qui souhaite s'offrir ses services. Alors que son transfert vers Lisbonne semblait imminent ces dernières 72 heures, il n'a toujours pas été acté. Sebastian Schindzielorz, directeur sportif du club allemand, s'est exprimé sur la situation contractuelle du Dz.

Amoura est toujours concentré avec les Loups et n'a pas donné l'impression d'avoir la tête ailleurs. D'ailleurs, il était buteur hier pour le compte de la 1ère journée de Bundesliga et le déplacement chez le FC Heidenheim (succès 1-3). L'Algérien, entré à la 64e minute alors que le score affichait 1 but

partout, a pu mettre les siens à l'abri en transformant un penalty qu'il a lui-même obtenu à six minutes de la fin.

Amoura pas certain d'être là face au FSV Mainz 05

Le Fennec a célébré normalement. Comme s'il allait rester encore avec les Wölfe. Comme il l'a toujours été, Amoura reste professionnel et laisse les choses suivre leur cours. Pourtant, le board du club semble – bel et bien – travailler sur sa vente. En effet, Sebastian Schindzielorz, directeur sportif du VfL Wolfsburg, n'a pas infirmé l'hypothèse de voir le Vert plier bagages. « Il y a beaucoup de clubs intéressés par Mohamed Amoura et des discussions ont déjà eu lieu. Mohamed est notre joueur. Il a un contrat avec nous et nous sommes sereins à ce sujet. Si Benfica ou un autre club le

veut, il devra répondre à nos exigences. Est-ce qu'il jouera le prochain match sous nos couleurs ? Je ne sais pas. Peut être », a-t-il précisé.

A demi-mot, Schindzielorz ouvre la porte au départ du lutin avant la prochaine rencontre en réception du FSV Mainz 05 le 31 août prochain à quelques heures de la deadline du mercato estival. Les détails qui restent portent certainement sur l'indemnité de transfert. Au moment où le Benfica a proposé près de 34 millions d'euros bonus compris, les Wolfsburgueois en réclament 40 millions d'euros. Un terrain d'entente devrait être trouvé incessamment. D'autant plus que les Lisboètes vont avoir des liquidités avec le départ de Kerem Aktürkoğlu qui devait revenir dans son pays en signant au Fenerbahçe SK.



Belaïd signe officiellement pour 3 saisons



Aussitôt arrivé à Alger, le défenseur Zinedine Belaïd s'est rendu directement à Tizi Ouzou pour officialiser son transfert. Il a été accueilli chaleureusement par les responsables du club avant d'apposer sa signature sur le contrat qui lui a été présenté.

Ayant déjà signé un précontrat de 3 saisons, il y a quelques jours de cela, Belaïd n'a rien exigé pour officialiser sa venue. La durée de son contrat est de 3 saisons et son ambition est de réaliser une grande saison avec la JSK afin de prouver à tout le monde qu'il n'a rien perdu de ses qualités. En contact avec les responsables du club depuis le mois de juillet dernier, Belaïd

n'avait pas hésité à leur donner son accord de principe dès qu'ils ont pris attache avec lui. Mais les négociations ont traîné depuis à cause de l'interdiction de recrutement qui frappait l'équipe depuis le mois d'avril dernier. Les dirigeants de la JSK ont dû attendre mercredi dernier, c'est-à-dire, jusqu'à ce que la FIFA lève la sanction pour signer la convention du rachat de son contrat avec les responsables de Saint-Trond. Et comme, Belaïd ne pouvait retourner au pays avant de régler toutes ses affaires en Belgique, la signature de son contrat a été reportée jusqu'à hier après-midi. Même si les dirigeants ont eu son accord de principe depuis plus d'un mois,

ils ont réussi un grand coup en le convaincant à signer un contrat d'une durée de 3 saisons. Belaïd a déjà fait ses preuves et il sera d'un grand apport pour l'équipe de la JSK qui ambitionne de jouer sur plusieurs fronts la saison prochaine.

Premier entraînement

Pour retrouver sa forme optimale le plus tôt possible, Belaïd s'est dirigé directement au stade à la fin de la cérémonie de sa signature de contrat pour entamer les entraînements avec le groupe. Bien que son aventure avec le club belge ne soit pas une réussite, il est content de porter le maillot d'un des plus prestigieux clubs d'Algérie. Le rêve de son défunt père était de le voir à la

JSK et Belaïd a tenu la promesse qu'il lui avait faite en signant pour 3 saisons. Plusieurs clubs dont le CRB lui avaient fait des offres très alléchantes, mais il leur avait tous dit que s'il revient en Algérie, il ne jouera que pour la JSK. Il sait que les dirigeants ont fait un énorme effort sur le plan financier pour racheter son contrat et il n'a jamais fait dans la surenchère. Conscient que de grandes attentes sont placées en lui, Belaïd s'est mis au travail dès le premier jour de la signature de son contrat. Il s'est longuement entretenu avec l'entraîneur Zinnbauer qui compte beaucoup sur lui pour stabiliser son arrière-garde. Pas du tout rassuré par sa défense

qui a encaissé plusieurs buts lors des matchs de préparation disputés en Turquie, Zinnbauer a exigé le renforcement de son axe central par un défenseur de haut niveau. Le profil de Belaïd qui a joué pour plusieurs clubs en Algérie avant d'opter pour le club belge de Saint-Trond répond parfaitement à celui qu'il recherchait. C'est pour cela que les dirigeants ont attendu près de 45 jours pour conclure avec lui. Il est la 2e recrue XXL de la JSK en cette intersaison, mais les supporters continuent à réclamer d'autres noms pour que leur équipe joue le titre la saison à venir.

Le vestiaire de l'OM prend position dans l'affaire Adrien Rabiot

Alors que l'OM souhaite se débarrasser d'Adrien Rabiot, le vestiaire marseillais s'est positionné dans ce dossier.

C'est le dossier qui déchaîne les passions en ce moment, à l'Olympique de Marseille comme dans le reste de la France. Suite à une grosse altercation dans le vestiaire avec Jonathan Rowe, déjà parti à Bologne, Adrien Rabiot est mis à la porte par la direction. Derrière, une grosse guerre médiatique a suivi, avec des déclarations de Pablo Longoria et de Medhi Benatia notamment, alors que la sulfureuse mère et agent du milieu de terrain tricolore a aussi rajouté de l'huile sur le



feu en s'en prenant à la direction marseillaise...

Mais ces dernières heures, une petite tendance commence à émerger : et si Adrien Rabiot restait finalement à l'OM ? Les

propos de Roberto De Zerbi après la victoire 5-2 contre le Paris FC samedi allaient déjà un peu dans ce sens, surprenant tout le monde à Marseille : « en ce qui concerne Rabiot, je n'ai encore parlé à

Pablo et Medhi mais l'espoir que j'ai, et ce n'est pas seulement par rapport à la valeur du joueur mais par rapport à la personne qu'il est. Même s'il a fait une erreur, j'espère qu'il y a la possibilité de recomposer la chose, que les choses se remettent. Je ne suis pas quelqu'un qui claque les portes au nez ».

Le vestiaire du côté de Rabiot Puis, on a aussi appris que le joueur souhaite absolument rester à Marseille, et qu'il n'imaginait pas que l'affaire allait prendre de telles proportions. Téléfoot explique que, dans le vestiaire, on souhaite sa réintégration. L'ancien du PSG et de la Juventus est très apprécié de ses coéquipiers, qui ne veulent donc

pas le voir quitter le club d'ici la fin du mercato.

Des informations pas forcément surprenantes, dans la mesure où après la victoire contre le Paris FC, plusieurs marseillais se sont positionnés en sa faveur. « Si Rabiot a manqué ? Ouais, on est tous conscients qu'après la saison qu'il a faite l'an dernier, il était un élément important. Quand il y a un grand joueur en moins, ça se ressent. Ce qu'il faut noter, c'est la force du collectif, de savoir que même dans les moments difficiles, quand les grands joueurs sont pas là, on est capable de faire les efforts », a par exemple lancé Pierre-Emerick Aubameyang. Affaire à suivre...

Mercato PSG :

Le prix de Gianluigi Donnarumma est connu

Sur la liste des transferts, Gianluigi Donnarumma semble désormais se rapprocher de Manchester City. Et le club anglais qui discute avec le PSG veut boucler ce deal à un montant inférieur à ce que Paris espère.

C'est un dossier qui a animé le début du mercato du PSG et qui devrait donc se conclure dans les derniers jours de ce même mercato. Malgré une année 2025 en boulet de canon, Gianluigi Donnarumma n'a visiblement pas convaincu ses dirigeants. Le portier italien, grand artisan du sacre en Ligue des champions avec des prestations marquantes dans la phase à élimination directe, négociait une prolongation de contrat depuis plusieurs mois. Mais il n'a pas trouvé d'accord avec sa direction, qui, dans le même temps, travaillait surtout

sur un nouveau profil.

Luis Enrique avait jeté son dévolu sur le gardien lillois Lucas Chevalier. Après plusieurs semaines de négociations, le jeune portier français a débarqué à Paris pour plus de 40 millions d'euros. Et si Donnarumma est toujours au club, Luis Enrique a été clair : pas question de faire cohabiter les deux gardiens. Lucas Chevalier est arrivé en tant que numéro un et Donnarumma a été rapidement invité à trouver un nouveau club. Écarté du groupe lors de la Supercoupe d'Europe, il n'était pas non plus présent pour les deux premières journées de Ligue 1.

Un prix inférieur au montant souhaité par le PSG

La situation de l'international italien, à un an de la fin de son contrat, a rebattu les cartes parmi les grands clubs. C'est

notamment le cas de Manchester City, qui avait décidé de miser sur le portier James Trafford. Le gardien anglais a débarqué en provenance de Burnley pour plus de 30 millions d'euros, dans un rôle de numéro un, Pep Guardiola ne comptant plus vraiment sur Ederson. Mais voilà, Donnarumma représente une opportunité de marché à ne pas manquer et les dirigeants de City l'ont bien compris. Selon les informations de Sky Sports et du journaliste Fabrizio Romano, Manchester City a déjà trouvé un accord avec le gardien de 26 ans, qui souhaite évoluer sous les ordres de Pep Guardiola.

Des négociations sont désormais en cours entre City et le PSG. Mais selon la presse britannique, le PSG devrait toucher moins que prévu pour son gardien. Alors que la direction parisienne espérait au moins 50 millions



d'euros, la tendance est que le deal se boucle bien en dessous de ce montant. Pour que City aille au bout du dossier, le club anglais doit d'abord trouver une porte de sortie à Ederson. Le gardien brésilien est dans

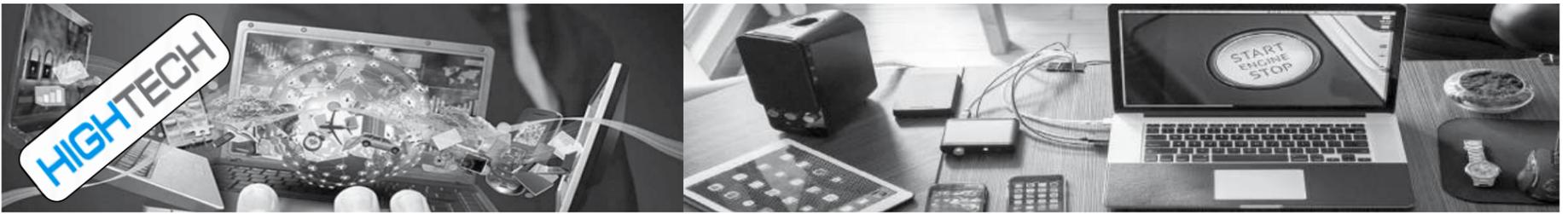
le viseur de Galatasaray, qui multiplie les pistes à ce poste. Il faudra finaliser ce départ pour ensuite passer à l'action sur Donnarumma. City semble donc déterminé à saisir cette opportunité de marché.

Ángel Di María offre la victoire à Rosario Central grâce à un coup franc magique

Ce samedi soir, Rosario Central et les Newell's Old Boys se sont affrontés lors du derby de Rosario, comptant pour la sixième journée du tournoi de clôture du championnat d'Argentine. Le match est resté fermé jusqu'aux dix dernières minutes, moment choisi par Ángel Di María pour briller : l'ailier a enroulé un magnifique coup franc dans la lucarne de Juan Ángel Espínola González (82e).

Grâce à ce but, Di María a offert une victoire précieuse à son club formateur, engagé dans la course au titre et troisième de son groupe en vue des play-offs. Il inscrit ainsi son troisième but en six matches depuis son retour en Argentine.





WINDOWS 95 FÊTE SES 30 ANS : Comment Microsoft a cadré l'usage et la culture du PC domestique

A sa sortie en août 1995, Windows 95 n'est pas seulement un système d'exploitation. C'est un produit pop, vendu comme un événement planétaire, soutenu par les Rolling Stones et un marketing millimétré. Mais au-delà de l'emballage, c'est bien lui qui a posé les bases de l'informatique domestique telle qu'on la connaît. Une interface, des usages... et un standard.

Avant Windows 95, l'informatique personnelle existait déjà. Apple avait déjà imposé le Macintosh dès 1984, et des machines comme l'Amiga ou l'Atari ST proposaient une interface graphique accessible. Mais elle restait réservée à un public d'initiés, de technophiles, de professionnels. Les PC de l'époque étaient vendus avec MS-DOS ou des versions antérieures de Windows qui dépendaient encore fortement des lignes de commande.

Avec Windows 95, Microsoft change de braquet. Le produit est lancé comme un album, avec un teasing mondial, une publicité diffusée à la télévision et Start Me Up des Rolling Stones en fond sonore. Pour la première fois, un OS devient un événement culturel. On parle de 7 millions de copies vendues en cinq semaines, un record pour l'époque. Le système sort officiellement du cercle des experts pour s'adresser à monsieur et madame tout le monde, en promettant que chacun peut enfin « comprendre » son ordinateur.

Une interface, une norme, une promesse. Le tour de force de Windows 95, c'est d'avoir proposé une interface cohérente, simple, immédiatement compréhensible. Le menu Démarrer, la barre des tâches, les fenêtres superposables, le clic droit contextuel... autant d'éléments devenus des réflexes, repris ensuite par toute l'industrie. Mais surtout, le Shell Explorer unifie l'environnement graphique en remplaçant l'ancien gestionnaire de fichiers. Il relie le bureau, les fenêtres de navigation et les propriétés système dans une interface cohérente, conçue pour une utilisation à la souris. En parallèle, Windows 95 introduit des bases techniques qui vont structurer l'informatique

domestique pour les années à venir. Le multitâche préemptif pour les applications 32 bits, l'adoption de FAT32 sur les révisions OEM, la prise en charge encore partielle de l'USB ou encore l'intégration de DirectX esquissent déjà un futur où le PC pourra tout faire. Même la pile réseau TCP/IP, désormais incluse et activable sans manipulations obscures, prépare doucement le terrain pour l'arrivée d'Internet.

Mais l'essentiel est peut-être ailleurs. Car au-delà de l'interface, Windows 95 impose une expérience pensée pour fonctionner dès l'allumage. Le système est préinstallé, les réglages sont unifiés, les interactions sont prévisibles. Pour la première fois, l'ordinateur domestique fonctionne sans avoir besoin d'expertise technique. C'est cette fluidité apparente, plus que la puissance, qui en fait un produit grand public. Cette logique se retrouve jusque dans la promesse du Plug and Play, censée permettre à tout périphérique d'être détecté et configuré automatiquement. Si l'exécution est encore bancal à l'époque – les imprimantes font souvent de la résistance, d'où le sobriquet « plug 'n' pray » – l'idée reste marquante. L'informatique commence à donner l'impression de couler de source, instaurant une continuité d'usage qui tranche avec les bricolages des générations précédentes.

Et Microsoft imposa sa vision du PC

Reste enfin qu'avec Windows 95, Microsoft ne dicte pas seulement une façon de faire fonctionner un ordinateur. Elle impose une manière d'y penser. Le bureau devient l'espace central, les fichiers sont des objets qu'on déplace, le double-clic s'installe comme réflexe. Cette vision, devenue la grammaire de l'informatique personnelle, façonne durablement l'expérience utilisateur et conditionne la manière dont des millions de personnes perçoivent le numérique.

C'est aussi à cette période que la configuration type se fige : une tour, un écran, une souris, un clavier, un système préinstallé avec une interface graphique unique. L'utilisateur ou

l'utilisatrice n'a plus à choisir, ni à comprendre ce qui se passe en coulisses. L'informatique devient une « boîte noire » qu'on allume et qui fonctionne. Et c'est précisément ce qui séduit celles et ceux qui s'en tenaient jusqu'ici à l'écart.

Cette accessibilité n'a d'ailleurs pas été qu'ergonomique puisqu'avec Windows 95, l'informatique devient aussi plus abordable. Le système tourne sur des machines produites en masse, bon marché, préconfigurées. En généralisant le modèle OEM, Microsoft fait chuter les prix et inonde le marché. Résultat : un ordinateur sous Windows 95 coûte bien moins cher qu'un Mac – déjà en perte de vitesse, fragilisé par un OS vieillissant et une stratégie produit éclatée. L'alliance avec Intel, et la montée en puissance du Pentium, jouent aussi un rôle clé, au moment où Motorola et Apple peinent à transformer l'essai du PowerPC. In fine, le duo Wintel impose une nouvelle norme technique, qui met l'écosystème Mac au pied du mur.

Côté logiciels, l'arrivée d'Office 95 dans la foulée du système renforce l'association entre Windows et productivité. Les CD-ROM grand public et les accords avec les constructeurs contribuent à installer durablement cette combinaison dans les foyers. L'ordinateur personnel devient aussi un outil de travail, de gestion, d'apprentissage – pas seulement une machine à jouer ou à taper du texte.

Mais Microsoft voit déjà plus loin. Avec Windows 95, l'entreprise amorce aussi l'ouverture vers le Web. Internet Explorer débarque via le pack Microsoft Plus! dès le lancement. Il sera rapidement intégré nativement par les constructeurs sur les versions suivantes, avec une présence encore plus profonde à partir d'IE 4. Les connexions 56k, standardisées avec la norme V.90 à partir de 1998, n'arriveront que plus tard. Mais le terrain est déjà prêt. L'informatique domestique est en train de devenir connectée.

Trente ans d'usage en héritage... pour combien de temps encore ?

On peut débattre de la date de



naissance de l'informatique personnelle. Mais si l'on parle d'un usage véritablement domestique – avec une interface graphique intuitive, des logiciels préinstallés, un accès facilité au Web et une communication de masse –, alors Windows 95 marque un point de bascule. Au-delà de l'interface, le système impose une expérience complète, pensée pour fonctionner dès l'allumage, avec la même organisation sur chaque machine. L'approche est calibrée, reproductible, rendue possible par le rôle central des OEM, qui prééquipent les PC, standardisent les environnements et assurent une certaine homogénéité d'usage. C'est aussi cette structure qui favorise l'intégration progressive d'Internet Explorer, de FAT32, de DirectX, ou encore – plus tard – de la compatibilité USB. L'architecture logicielle et matérielle du PC domestique commence à se figer.

Trente ans plus tard, le menu Démarrer est toujours là. La barre des tâches aussi. Le système de fenêtres, le clic droit, les raccourcis clavier ont traversé les générations sans perdre leur logique d'origine. Et si, aujourd'hui, Windows 11 modernise les icônes, les animations, les interactions, il hérite surtout d'une grammaire d'usage posée en 1995.

30 ans ont passé, mais Windows 95 vit toujours un peu dans l'interface de Windows 11. Si c'est pas merveilleux. © Chloé Claessens / Clubic. C'est peut-être ça, la vraie réussite de Windows 95. Avoir transformé une série de gestes techniques en une culture. Avoir imposé une interface, un mode d'emploi, un cadre.

Le PC domestique, tel qu'on le connaît, est une création collective. Mais Microsoft a été la première entreprise à le packager, le diffuser, le figer, jusqu'à cristalliser une vision de l'informatique reproductible et accessible à des millions d'utilisateurs et d'utilisatrices, tant sur le plan ergonomique que financier.

Alors non, Windows 95 n'a pas inventé l'informatique grand public. Il l'a standardisée. Il l'a rendue banale. Et c'est cette banalisation qui, encore aujourd'hui, façonne notre manière d'utiliser un ordinateur. Le système a disparu des machines. Mais son modèle d'usage, lui, continue de tourner partout.

Il est d'ailleurs tellement installé qu'on en oublierait presque qu'il a fallu l'inventer. Or Microsoft, aujourd'hui, s'apprête peut-être à en redéfinir les contours. Avec Windows 12 – ou du moins, ce que l'on pressent comme tel – la firme promet un assistant omniprésent, contextuel, capable d'anticiper les besoins et d'agir avant même qu'on le sollicite. Si cette promesse se concrétisait, elle marquerait un tournant majeur. Un virage agentique, qui signerait possiblement la fin du paradigme figé depuis trois décennies – celui d'un système passif, calé sur des gestes familiers.

Et dans ce cas, le PC domestique pourrait bien s'engager dans un nouveau chapitre. À sa manière aussi structurant que celui amorcé en 1995.



La première édition des «Spectacles Humoristiques d'Oran» du 25 au 29 août au cinéma Es-Sâada

La première édition des «Spectacles humoristiques d'Oran» se tiendra du 25 au 29 août à la salle de cinéma Es-Saâda, en hommage à l'acteur et humoriste Sirat Boumediene, a indiqué samedi le chef du service des activités culturelles à la direction locale de la Culture et des Arts.

Noredidine Mekhaissi a précisé, lors d'une conférence de presse tenue en présence de la comédienne Fadhela Hachmaoui (présidente du jury) et du comédien Mohamed Mihoubi, que cette manifestation est organisée sous le patronage du wali d'Oran, Samir Chibani, à



l'initiative de la direction locale de la Culture, en collaboration avec la Commissariat du Festival des arts et des cultures populaires, l'Office national de

la culture et de l'information (ONCI), ainsi que l'Assemblée populaire communale.

Placée sous le slogan «L'été, moment de rassemblement et

de joie», cette première édition rassemblera 67 artistes issus de différentes wilayas du pays telles que Oran, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Mascara, Mostaganem, Relizane, El Meghair et Alger, a-t-il ajouté, précisant que l'entrée est gratuite pour les familles.

L'événement proposera une série de spectacles humoristiques interprétés par plusieurs artistes comiques et comédiens, entre autres "Abdelkader secteur", Zoubir Belhor, Mohamed Khassani, Mohamed Yabdri, Imad Guedid, Hamid Chenine, Zaza, Hindou, Houari Bouabdallah.

De son côté, Mohamed Mihoubi, responsable de la programmation, a souligné la volonté de raviver l'art humoristique à Oran et de favoriser les échanges entre jeunes artistes et comédiens confirmés, indiquant que des efforts sont en cours pour institutionnaliser cet événement et en faire un rendez-vous annuel. Pour sa part, la présidente du jury, Fadhela Hachmaoui, a annoncé les futures éditions seront dédiées, chacune, à la mémoire d'un artiste comique ou dramatique, en reconnaissance de leur parcours et de leurs contributions sur scène.

Le chef-d'œuvre « La Ruée vers l'or » de Charles Chaplin débarque en 4K en Algérie

Une expérience cinématographique exceptionnelle arrive en Algérie ! « La Ruée vers l'or », le classique absolu de Charles Chaplin, sera projeté pour la première fois en restauration 4K dans plusieurs salles du pays. La sortie est prévue le 26 août 2025, exclusivement dans les TMV Cinémas Garden City, Cosmos et Cinégold Oran.

Plongeant le spectateur à la fin du XIX^e siècle, le film raconte la fièvre de l'or qui pousse des milliers d'hommes à braver les rigueurs du Nord. Au centre de l'histoire, Charlot, le célèbre petit homme au chapeau melon, affronte blizzards, faim et solitude, entouré de personnages mythiques tels que Big Jim, le redoutable Black Larsen et

la belle Georgia. Ainsi, entre comédie, tendresse et scènes devenues légendaires, Chaplin signe un récit universel qui continue de captiver toutes les générations.

Une restauration 4K exceptionnelle pour un centenaire historique

Pour célébrer le centenaire du film, la Fondazione Cineteca di Bologna et le laboratoire L'Immagine Ritrovata ont réalisé une restauration mondiale, avec le soutien de Roy Export SAS, de l'Association Chaplin et de mk2. En outre, grâce aux matériaux d'époque conservés dans les archives les plus prestigieuses, BFI National Archive, MoMA, George Eastman Museum, Lobster Films, Bundesarchiv, le film retrouve sa forme originale

de 1925, offrant une image d'une qualité éblouissante et fidèle à la vision de Chaplin.

« La Ruée vers l'or » de Charles Chaplin en Algérie : un spectacle à partager en famille

De plus, pour l'occasion, une nouvelle affiche et une bande-annonce inédite mettent en avant les séquences les plus cultes. La danse des petits pains, le repas de la chaussure en réglisse, ou encore la cabane secouée par la tempête. Ces moments, en 4K, offrent une expérience visuelle et émotionnelle encore jamais vue en salle.

Depuis sa première projection à Hollywood en 1925, « La Ruée vers l'or » est reconnu comme un chef-d'œuvre universel, mêlant humour et poésie. En outre,



cette sortie permettra au public algérien de vivre ensemble un moment de cinéma unique. Entre rires et émotions partagées. Ainsi, petits et grands sont invités à vivre une projection hors du commun. Célébrant le centenaire d'un film

mythique qui a marqué l'histoire du cinéma mondial.

Informations pratiques

- Date de sortie : 26 août 2025
- Salles : TMV Cinémas Garden City, Cosmos, Cinégold Oran
- Durée : 88 minutes
- Format : Restauration 4K – 1.33

Festival d'Erevan 2025

La Tunisie représentée par « Le Silence du Berger »

Le court-métrage documentaire tunisien « Le Silence du Berger », réalisé par Marwen Trabelsi, a été retenu pour la compétition officielle de la onzième édition du Festival international du film documentaire Apricot Tree. Cette manifestation se déroulera du 30 août au 6 septembre 2025 à Erevan, la capitale de l'Arménie. Couronné de plusieurs distinctions et projeté en 2024 dans de nombreux festivals à



travers le monde – notamment à Oman, au Bahreïn, au Maroc,

aux États-Unis, au Nigeria, au Mexique et en Pologne –, le film

a notamment remporté :

- o Le Prix du meilleur documentaire international au Festival international du film d'Al-Batinah (Oman),
- o Le Prix du meilleur documentaire international aux 4th Screen Awards (Angleterre),
- o Le Grand Prix du Festival international du court-métrage de Souss-Ait Melloul à Agadir (Maroc),
- o Le Prix du meilleur montage au Grand OFF-World

Independent Film Awards (Pologne, décembre 2024).

Réalisé en 2023, ce court-métrage d'une quinzaine de minutes explore le caractère psychologique et sociologique des Tunisiens à travers un objet du quotidien : le couteau. L'œuvre interroge la dualité de cet instrument, qui est au cœur du rituel religieux du sacrifice mais peut aussi, entre les mains des extrémistes, se transformer en une arme de violence.



«Alhane Wa Chabab», la fabrique des étoiles de demain

Le premier prime de la 9e saison du programme culte « Alhane Wa Chabab » aura lieu ce vendredi 29 août et sera diffusé sur les chaînes de l'Entreprise publique de télévision (EPTV). Le concours, qui a marqué plusieurs générations depuis sa création en 1975, revient sur le devant de la scène après une absence de sept ans, la dernière édition datant de 2018. Attendue par un large public, cette nouvelle saison s'annonce riche en émotions et en découvertes, confirmant le statut de cette émission comme l'une des plus grandes pépinières de talents de la scène musicale algérienne, fidèle à son slogan « La route vers le succès ».

Depuis le 6 juillet, l'EPTV diffuse les présélections qui ont déjà suscité un vif engouement sur les réseaux sociaux, où les vidéos des candidats circulent massivement et suscitent des commentaires passionnés. Plus de 2000 jeunes voix ont tenté leur chance, face à un jury de présélections composé du compositeur et chef d'orchestre Tarek Kadem, de l'enseignant et chanteur Abdelhamid Belferouni, de l'interprète de musique andalouse Meryem Benallal et du chanteur Abdelaziz Benzina. Ce jury itinérant a sillonné onze wilayas

(Alger, Oran, Sidi Bel-Abbès, Tamanrasset, Ouargla, Béchar, Béjaïa, Tizi-Ouzou, Annaba, Constatine et M'sila), pour dénicher des voix prometteuses, révélant ainsi l'extraordinaire diversité musicale du pays.

Au terme de cette première étape, 64 candidats ont été retenus pour les sélections finales organisées à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh. Face à eux, un nouveau jury composé des artistes Lamia Aït Amara, Mohamed Allaoua et Cheb Anouar. Trois personnalités aux approches différentes mais complémentaires : Lamia, exigeante, veille scrupuleusement au respect des modes et des registres, Allaoua se montre attentif à la justesse vocale, tandis que Cheb Anouar, bienveillant, se distingue par une vision claire de la musique et n'hésite pas à encourager les candidats avec émotion. L'orchestre dirigé par Tarek Kadem a magnifié les prestations, donnant une dimension professionnelle à chaque interprétation.

De ces auditions finales, 33 candidats se sont démarqués et seulement 20 auront le privilège d'intégrer l'école « Alhane Wa Chabab », une véritable académie où la formation musicale, les répétitions et les performances en direct hebdomadaires leur

permettront d'explorer tout leur potentiel. Déjà, certaines voix se sont imposées comme de véritables révélations. C'est le cas d'Azeddine Boucharia (El M'Ghair) dont la voix met du baume au cœur, ou encore de Ben Tetouche Yacine Badis (Saïda) dont le style affirmé dans le raï trab et son interprétation bouleversante de « Khelouni nebki » du défunt Djilali Amarna ont marqué les esprits. Parmi les autres voix remarquées, Lotfi Zaaboubi (Biskra), Arezki Aziz (Tizi-Ouzou), Imed Eddine Gnawa (Ouargla), Yacine Safer (Béchar), Mohamed Akram Arfi (Tipasa) au timbre de voix exceptionnel, ainsi que l'une des benjamines de la sélection, Zina Larab (Tizi-Ouzou), âgée de seulement 16 ans mais impressionnante par sa maturité artistique. Les candidats ont su émouvoir, au point de tirer des larmes à Cheb Anouar lui-même, preuve que la nouvelle génération recèle des talents capables de toucher en profondeur.

Au fil des décennies, « Alhane Wa Chabab » a vu passer des artistes qui comptent aujourd'hui parmi les plus grandes voix. Numidia Lezoul, Nabila Dali, Kenza Morsli, Souhila Benlachhab, Imad Bacha et Arezki Ouali en sont les exemples récents, tandis que



les éditions plus anciennes ont révélé des figures emblématiques telles que Cheb Mami, Nardjess, Hassiba Amrouche ou encore Nadia Benyoucef. Cette filiation confère à l'émission un rôle unique dans la construction de la scène musicale nationale et lui donne une résonance particulière auprès du public.

Cette 9e édition, par la diversité des voix, les arrangements dans l'air du temps et la qualité des candidats, s'annonce comme l'une des plus prometteuses. Elle met en lumière l'éclectisme et l'ouverture d'esprit de la jeunesse algérienne, capable de revisiter le répertoire classique tout en affirmant des styles contemporains. En intégrant l'école du concours, les vingt

heureux élus auront l'occasion de perfectionner leur technique et de se confronter à l'exigence de la scène, dans un rythme soutenu mais formateur. L'attente autour du premier prime témoigne d'un enthousiasme retrouvé pour cette émission mythique. En plus de révéler des voix, « Alhane Wa Chabab » forge des artistes et continue de jouer son rôle de tremplin incontournable pour le présent et l'avenir de la chanson algérienne. Reste à savoir qui, parmi ces jeunes talents, écrira une nouvelle page de la légende « Alhane Wa Chabab ». Une chose est sûre cependant, franchir les portes de l'école, c'est déjà accéder à une reconnaissance, une formation solide et une visibilité unique.

L'Algérie mobilisée pour la poterie manuelle

L'Algérie prend part aux travaux d'élaboration du dossier arabe commun pour l'inscription de la poterie artisanale sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco, a annoncé le ministère de la Culture et des Arts dans un communiqué publié mercredi dernier. Ce dossier, qui porte sur les savoirs, savoir-faire et pratiques sociales liés à la poterie manuelle, est coordonné par la Jordanie, en collaboration avec l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (Alecso).

La première réunion en présentiel, tenue du 19 au 21 août à Amman, a été consacrée aux premiers travaux d'harmonisation du formulaire international. Les ateliers ont permis d'avancer sur la « dénomination définitive de l'élément, sa description, ainsi que sur les modalités de



sa transmission et les fonctions sociales et culturelles qui lui sont associées », précise la même source.

Le ministère rappelle que cette réunion s'inscrit dans la continuité de la rencontre du 23 juin dernier, entre le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, et le directeur général de l'Alecso, Mohamed Ould

Amar. «Tous deux avaient souligné l'importance de voir des éléments du patrimoine culturel algérien figurer au sein des dossiers collectifs arabes, traduisant ainsi la profondeur de l'identité culturelle de l'Algérie en particulier, et du monde arabe en général », indique le communiqué. Cette orientation s'inscrit dans une volonté

affirmée de mettre en lumière la diversité du patrimoine algérien au sein de démarches communes, portées à l'échelle régionale et internationale.

Depuis cette rencontre, l'Algérie a engagé un processus structuré pour la préparation du dossier. Une équipe de recherche spécialisée relevant du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH) a été constituée, aux côtés d'un représentant de la Direction de la coopération et des échanges, avec l'implication du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. « Ce groupe a effectué plusieurs missions de terrain dans différentes wilayas afin de collecter la documentation scientifique relative à la poterie manuelle et de rencontrer les artisans spécialisés », précise le communiqué.

Le ministère souligne que l'Algérie « poursuit, à travers ses

experts, une contribution active à l'élaboration du formulaire international relatif au dossier, reflétant la richesse de cet art ancestral et sa présence dans les différentes régions du pays, en confirmation de sa place en tant que composante authentique du patrimoine culturel arabe commun ». Cette participation s'inscrit dans une démarche de valorisation de la créativité, mais aussi de protection et de transmission d'un savoir-faire qui constitue un marqueur fort de l'identité culturelle nationale.

Pour rappel, l'Algérie avait pris part au dossier arabe commun élaboré avec quinze autres pays de la région autour de « Le henné : rituels, pratiques sociales et esthétique », un travail collectif qui avait abouti à son inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco en décembre dernier.



BOUTONS DE CHALEUR CHEZ BÉBÉ : Comment les reconnaître ? Quels traitements ?

Votre bébé se couvre de petits boutons rouges, sans fièvre, dès qu'arrive la période estivale ? Ce sont probablement des boutons de chaleur. Sans danger, il est tout de même possible de calmer cette réaction en adoptant les bons réflexes. Explications et conseils avec la docteure Edwige Antier, pédiatre. Les boutons de chaleur chez les enfants, fréquents en forte chaleur, disparaissent souvent avec des soins simples. Encore faut-il arriver à les reconnaître. On fait le point avec une pédiatre.

Qu'appelle-t-on des boutons de chaleur chez l'enfant ?

Les boutons de chaleur sont de petits boutons qui apparaissent sur la peau du bébé ou du jeune enfant, dès que celui-ci est soumis à de fortes chaleurs. La Dre Edwige Antier, pédiatre, auteure de *Mon enfant en pleine santé de 0 à 12 ans*, aux Éditions Eyrolles, connaît bien ce petit désagrément : « sous les Tropiques, où j'ai longtemps vécu, ce sont des boutons très fréquents chez les enfants », relate-t-elle. De petits boutons apparaissent alors sur tout le corps de l'enfant. Ils concernent le plus souvent les nourrissons jusqu'à l'âge de 18 mois, mais peuvent également faire leur apparition chez les jeunes enfants... ainsi que chez les adultes.

Comment savoir si ce sont des boutons de chaleur ?

Les boutons de chaleur sont reconnaissables à leur forme : de petits boutons rouge rosé, en relief, nombreux et surmontés d'un petit point transparent. Sur les mains, les



pieds, le visage, le cuir chevelu, les fesses... Les boutons de chaleur peuvent apparaître dans la nuque, sur les mains et les pieds, le front et le cuir chevelu, le visage de bébé, mais aussi le torse, le ventre, les fesses et dans les plis de l'aîne. Bref, aux endroits qui évacuent généralement la

Est-ce que les boutons de chaleur grattent ?

Font mal ?

Rassurez-vous, l'éruption cutanée elle-même, si elle peut inquiéter, n'est pas une source de douleur pour votre enfant. En revanche « elle peut entraîner ce qu'on appelle un prurit, et donc son lot de grattage qui peut être inconfortable pendant quelques jours » précise la pédiatre. L'enfant est davantage perturbé par la chaleur excessive et les températures qui l'entourent que par ses boutons.

La transpiration, cause première des boutons de chaleur ?

Mais quelle est la cause de ces petits boutons de chaleur qui agacent les parents autant que les enfants ? Ce phénomène est due à une immaturité des pores du jeune enfant.

Ceux-ci vont avoir du mal à éliminer la sueur en cas de forte chaleur, lorsque bébé transpire beaucoup, explique la Dre Edwige Antier, pédiatre. À cet âge, les canaux des glandes sudorales ne sont pas encore ouverts, ce qui peut engendrer une réaction inflammatoire en se bouchant.

Comment faire partir les boutons de chaleur chez bébé ?

Bon à savoir, l'éruption régresse d'elle-même dès que l'enfant cesse d'avoir trop chaud. Les lésions disparaissent, en deux à trois jours, sans voir de médecins. Les premiers réflexes consistent alors à réduire tout ce qui donne trop chaud à l'enfant. Pour la pédiatre, il convient d'adopter les bons gestes dès l'apparition de l'éruption :

- Une douche quotidienne avec un bon essuyage ;
- Éviter de trop couvrir l'enfant ;
- Se passer d'oreiller ;
- Attacher les cheveux de l'enfant.

Des compresses d'eau froide déposées sur les endroits qui semblent démanger l'enfant peuvent également lui apporter du réconfort.

Doit-on utiliser une pommade ? Une crème ?

L'utilisation d'une crème ou d'un produit n'est généralement pas nécessaire. Mais peut être utile dans deux cas, selon la pédiatre. • Si le grattage est intense et qu'il y a une réaction « atopique », c'est-à-dire les prémices d'un eczéma. Dans ce cas, il peut être utile d'appliquer une crème anti-inflammatoire prescrite par votre médecin ; • Si le grattage a entraîné une surinfection, il faut alors la prévenir par une pulvérisation antiseptique matin et soir.

Quels sont les gestes à éviter ?

Pour éviter toute complication de cette affection bénigne, il faut avant tout éviter de trop toucher les boutons de chaleur. N'essayez pas non plus de les percer ou de les désinfecter (sauf surinfection). La pédiatre rappelle également une erreur que l'on peut souvent faire : « autrefois, quand il y avait une éruption, les parents avaient l'habitude de talquer l'enfant, mais le talc s'accumule dans les pores de la peau, c'est donc tout à fait

contre-indiqué ». En bref, on laisse la peau de son enfant tranquille.

Quand s'inquiéter et consulter son médecin ?

Dans la majorité de cas, les boutons de chaleur disparaissent en peu de temps et d'eux-mêmes, quand l'enfant n'est plus soumis à de trop fortes températures. « Néanmoins si cela ne passe pas, et que vous constatez une situation qui empire, il est conseillé de prendre rendez-vous avec son médecin de famille notamment en cas de grattages intenses ou de troubles du sommeil », conseille la pédiatre. « Mais également si les boutons changent d'aspect, et semblent s'infecter, avec l'apparition de croûtes notamment ».

Comment éviter une nouvelle crise ?

Pour éviter l'apparition de boutons de chaleur chez le nourrisson, il faut empêcher à l'enfant d'avoir trop chaud. On veillera à ce que l'enfant ou le nourrisson ne porte pas de vêtements trop chauds ni trop serrés sous de fortes chaleurs. Dre Edwige Antier, pédiatre Privilégiez des vêtements fabriqués avec des matières naturelles (lin, coton...) aux matières synthétiques qui ne laissent pas respirer la peau de bébé. « Il convient également de bien hydrater l'enfant et de lui donner des bains ou des douches rafraîchissantes quand cela est nécessaire, tout en veillant à bien sécher l'épiderme pour éviter l'humidité », conclut la pédiatre.



10 astuces beauté qui vont vous changer la vie

En beauté, on oublie souvent de sortir de ses habitudes. Pourtant il suffit parfois d'un petit rien pour faire toute la différence. Voici notre top 10 des astuces beauté qui vont révolutionner votre vie (ou presque).

1 - REVOYEZ VOTRE FAÇON D'APPLIQUER VOTRE CREME CONTOUR DES YEUX

Ce n'est pas un mythe : appliquer trop de crème autour des yeux a tendance à les faire gonfler. Malheur, faudrait-il donc choisir entre ridules et yeux gonflés ? Rassurez-vous, rien ne vous empêche d'utiliser un soin contour des yeux... à condition de ne pas commettre une erreur toute simple. Au lieu de le tartiner généreusement sur toute la zone du contour de l'œil, appliquez-le en tapotant le long de l'os orbital (non, non, on ne s'approche pas plus de l'œil). Les actifs remonteront par capillarité, faisant bénéficier le contour de vos yeux du soin sans le surcharger de matière.

2 - LE SHAMPOING SEC, UN AMI QUI VOUS VEUT DU BIEN

Est-il encore besoin de vous chanter les louanges du shampoing sec ? S'il ne remplace pas un shampoing classique à long terme, c'est tout de même le produit super-héros par excellence. Non content de vous sauver la mise les matins où vous n'avez pas le temps de passer par la case shampoing, il n'a pas son pareil pour donner du volume et du corps à votre chevelure, et facilite la tenue des coiffures. Mais le vrai bonus, c'est qu'en vous permettant d'espacer les shampoings, il vous évite de trop agresser vos longueurs, et ralentit le délavage de vos couleurs.

3- FAITES UNE PLACE A L'HUILE VEGETALE DANS VOTRE SALLE



DE BAIN

L'huile végétale fait partie de ces produits de beauté polyvalents trop souvent sous-estimés. Amande douce, coco, jojoba, argan... Faites votre choix et donnez-lui la place qu'elle mérite sur l'étagère de votre salle de bain. Vous pourrez l'utiliser pour vous démaquiller (elle est d'une efficacité redoutable, notamment sur le maquillage waterproof), mais aussi en soin pour les cheveux secs, pour le corps, en massage... Et pour rendre vos soins plus nourrissants, ajoutez-en 2 ou 3 gouttes à votre crème habituelle. Effet peau de bébé garanti !

4 - DEMELEZ VOS CHEVEUX AVANT DE LES LAVER

C'est une astuce toute bête, et pourtant elle fait toute la différence. Avant de sauter dans la douche, pensez à bien démêler vos cheveux au peigne. Cela évitera la casse au moment du shampoing, et vous permettra d'utiliser moins d'après-shampoing que d'habitude pour les démêler. En évitant de surcharger vos cheveux de produit, ils risqueront moins d'être alourdis et regraisseront moins vite. Double bénéfice !

5 - 30 SECONDES POUR FAIRE TENIR VOTRE ROUGE A LEVRES DEUX FOIS PLUS LONGTEMPS

De la même manière

que vous poudrez votre teint pour fixer votre maquillage, il est tout à fait possible de poudrer votre rouge à lèvres. Comment ? Après l'avoir appliqué, absorbez-en l'excédant en pressant vos lèvres sur un mouchoir en papier. Puis détachez une épaisseur d'un mouchoir propre et maintenez-la par-dessus votre bouche. Venez ensuite appliquer de la poudre libre translucide au pinceau par-dessus cette fine épaisseur de mouchoir. La juste dose passera au travers des fibres. Votre rouge à lèvres aura un fini mat et la couleur tiendra deux fois plus longtemps !

6 - APPLIQUEZ VOTRE MASCARA SUR LES CILS DU BAS AVANT LES CILS DU HAUT

Si vous vous retrouvez régulièrement avec des taches de mascara au-dessus de la paupière, cette astuce est pour vous. C'est une erreur que l'on a toutes faite avec le mascara : lorsque vous penchez la tête en avant et ouvrez grand les yeux pour l'appliquer sur les cils du bas, ceux du haut – qui ne sont pas encore secs – viennent toucher votre paupière supérieure et laissent des marques. Changez vos habitudes ! En appliquant votre mascara sur les cils du bas en premier, vous éviterez ce phénomène agaçant. Et rassurez-vous, pendant que vous maquillerez les

cils du haut, ceux du bas n'auront rien à tacher.

7 - TORSEZ VOS CHEVEUX HUMIDES POUR DES ONDULATIONS SANS CHALEUR

Vous aimez avoir de jolis cheveux ondulés mais ne voulez pas leur faire subir trop souvent l'épreuve des appareils chauffants ? C'est tout à votre honneur. Optez plutôt pour la technique des torsades : lorsque vous laissez vos cheveux sécher à l'air libre, entortillez-les autour de vos doigts alors qu'ils sont encore humides. Faites ainsi 4 ou 5 torsades de chaque côté de votre tête, et fixez-les dans une grande pince. Une fois vos cheveux complètement secs, froissez le tout aux doigts et laquez pour une meilleure tenue.

8 - MAQUILLEZ-VOUS AU COTON-TIGE

Les make-up artists des défilés l'ont compris depuis bien longtemps : les coton-tiges ne servent pas qu'à nettoyer les oreilles ! Au contraire, ces petits outils sont diablement utiles pour le maquillage. On ne compte même plus leurs utilités : fondre un crayon khol, gommer un anticerne appliqué un peu trop généreusement, estomper un contour des lèvres trop net... Et imbibé de quelques gouttes d'eau micellaire, le coton-tige est aussi d'un grand secours pour rectifier un

trait d'eyeliner. Parce que – entre nous – qui peut se vanter d'y arriver à chaque fois du premier coup ?

9 - UTILISEZ VOTRE ROUGE A LEVRES COMME UN BLUSH CREME

Pour un maquillage simple et rapide, voici une idée qui va vous simplifier la vie. Nul besoin de fard à joues et de pinceau. Munissez-vous simplement de votre rouge à lèvres préféré, et appliquez-en une petite quantité sur vos joues en l'estompant aux doigts, comme vous le feriez avec un blush crème. Pour une meilleure tenue, préférez les textures satinées ou semi-mates aux finis plus glossy. L'avantage de cette technique ? Plus besoin de réfléchir pour coordonner votre blush à votre rouge à lèvres. L'inconvénient ? On déconseille cette méthode aux peaux les plus grasses, qui préféreront les blushs poudres pour une meilleure tenue.

10 - MASSEZ VOTRE MINOIS

On vous l'accorde, celle-ci ne fait plus partie des astuces qui vont vous faire gagner du temps, mais... Incorporer ne serait-ce que deux minutes de massage du visage avec une huile végétale dans votre routine de soins du soir pourrait bien avoir des effets bluffants. En plus d'être relaxant, le massage stimule la circulation sanguine et lymphatique, favorise l'élimination des toxines et impuretés, et redonne de l'élasticité et du tonus aux muscles du visage. À la clé, une peau plus ferme, plus éclatante, plus nette et plus douce. Une pratique particulièrement bénéfique pour les peaux matures et les personnes ayant un grain de peau irrégulier.

EMILY IN PARIS :

En plein tournage, l'assistant réalisateur Diego Borella décède à 47 ans

Le tournage glamour d'Emily in Paris à Venise a été bouleversé par une terrible nouvelle. Diego Borella, assistant réalisateur de la série à succès de Netflix, est décédé soudainement le vendredi 22 août 2025, alors que l'équipe préparait une scène à l'intérieur du somptueux hôtel Danieli, rapportent plusieurs médias italiens dont le Repubblica. Il était un peu avant 19 heures quand Diego Borella, âgé de seulement 47 ans, a été victime d'un malaise brutal. Le personnel médical de la production a immédiatement tenté de le réanimer, avant l'arrivée d'une équipe d'ambulanciers... Malgré



les médicaments et défibrillateur afin de le réanimer, les secours ne sont pas parvenus à leur fin. À 19h30, un médecin a officiellement constaté son décès. Si certains journaux italiens

parlent d'un arrêt cardiaque, les causes exactes n'ont pas encore été confirmées.

Le silence face à la douleur Il faut imaginer qu'en plein tournage, le choc a dû être im-

mense sur le plateau. Pour l'instant, ni Netflix, ni la star de la série Lily Collins, ni les autres stars d'Emily in Paris n'ont encore pris la parole publiquement. En revanche, l'acteur italien Mattia Berto, ami d'enfance de Borella, a confié son chagrin dans les colonnes du Corriere della Sera : «C'était un homme élégant, brillant, avec un grand sens de l'humour. Sa vie a été brisée beaucoup trop tôt. Les mots manquent pour exprimer la tristesse».

Michèle Laroque, la touche française de la saison 5

Si la douleur est immense et que les acteurs auront dû mal à s'en remettre, le tournage devra re-

prendre afin de finaliser les dernières images de la série. Cette cinquième saison verra l'arrivée d'une figure très connue du public français : Michèle Laroque. L'actrice incarnera Yvette, vieille amie de Sylvie Grateau, la patronne chic et redoutable jouée par Philippine Leroy-Beaulieu. Un rôle taillé sur mesure selon la directrice de casting Juliette Ménager : «Michèle a un sens comique incroyable, elle a immédiatement conquis toute l'équipe». Sur Instagram, Michèle Laroque a d'ailleurs partagé les coulisses de la série en dévoilant une tenue : «On se voit le 18 décembre.»

«Un début d'AVC» : après son hospitalisation, Daniela Capone fait des confidences alarmantes

Daniela Capone peut compter sur sa famille dans le meilleur comme dans le pire. Mercredi 20 août dernier, celle qui donnait un petit frère à son jeune fils, Mattia, âgé de six ans, a dû être hospitalisée en urgence, révélait son époux, Nico Capone. Si le couple à l'habitude de partager des vidéos humoristiques sur les réseaux sociaux, où ils se chamaillent fréquemment, sous les yeux moqueurs de leur petit garçon, le participant de la saison 13 de Danse avec les stars partageait son inquiétude sur Instagram.

«Nous allons aux urgences avec Daniela. (...) [Elle] a commencé à avoir des crises d'épilepsie, nous nous sommes rendus à l'hôpital, nous attendons le neu-

rologue et on verra la suite, elle va mieux, mais nous sommes très inquiets», annonçait le père de famille, triste d'impuissance. Quelques jours après cette terrible nouvelle, qui avait inquiété les admirateurs du couple, Daniela Capone s'est exprimée sur cet accident de santé.

«J'ai fait une grosse crise d'épilepsie», déclare Daniela Capone. Et les nouvelles ne sont pas très bonnes. Par l'intermédiaire du compte Instagram de son époux, Daniela Capone a tenu à révéler les raisons de son hospitalisation vendredi 22 août. «Récemment, j'ai découvert que je perdais la vue de mon œil droit. Je me suis rendue à l'hôpital pour des examens et on m'a dit de ne pas m'inquiéter, que cela pouvait être lié à la grossesse

[Daniela Capone accouchait de son deuxième enfant en mai dernier, ndlr] et qu'il faudrait reconstruire plus tard», a-t-elle commencé son long message en story éphémère. Avant de poursuivre : «Aujourd'hui, je passe de nouveaux examens car j'ai fait une grosse crise d'épilepsie. On essaie de comprendre d'où ça vient (...) On m'a dit que cela pourrait être un début d'AVC.» Une révélation terrifiante, notamment car la mère de famille est âgée de 28 ans et que l'âge moyen de survenue d'un AVC est de 74 ans, selon l'Inserm.

Malgré ces annonces qui ne présagent rien de très rassurant, la jeune maman a assuré tout mettre en œuvre pour rester «quelqu'un de positif» face à l'épreuve, malgré les dérac-



teurs qui se sont attaqués à elle depuis son problème de santé. «Ce que je ne comprendrai jamais, c'est la méchanceté gratuite, surtout lorsqu'elle touche à la santé», a-t-elle regretté, avant de remercier ceux qui avaient épaulé son mari dans

cette peine : «Mon chéri reçoit heureusement beaucoup de messages bienveillants depuis qu'il a annoncé mon hospitalisation, et je vous en remercie», a-t-elle conclu, résignée à profiter des siens en cette période difficile.

Rebondissement à Europe 1 : "Hondelatte raconte", c'est terminé !
Christophe Hondelatte annonce quitter l'antenne

Christophe Hondelatte, c'est un peu l'éternel électron libre du paysage médiatique français. Avec sa voix grave et son charisme, il a marqué toute

une génération grâce à Faites entrer l'accusé, devenant le roi incontesté du fait divers. Mais l'animateur au franc-parler légendaire ne s'est jamais laissé enfermer dans un seul

rôle. On l'a vu journaliste, conteur, auteur... et même chanteur, avec un album qui avait beaucoup fait parler à l'époque ! Fidèle à son image de rebelle des médias, il a toujours préféré suivre son instinct plutôt que de plaire à tout le monde.

Et Hondelatte cultive un vrai mystère autour de lui, ce qui ne fait qu'attiser la curiosité. On sait simplement qu'il a traversé des épreuves difficiles, notamment une dépression dont il a osé parler publiquement, brisant un tabou. Aujourd'hui, il continue de séduire un large public sur Europe 1 avec Hondelatte raconte, prouvant qu'il reste un conteur hors pair. Mais les auditeurs d'Europe 1 vont devoir faire leurs adieux au journaliste.

Christophe Hondelatte arrête la radio après 44 ans d'antenne

Comme il l'a annoncé en exclusi-

tivité au Parisien ce samedi 23 août, il ne sera plus sur l'antenne à la rentrée. «J'avais décidé de mettre un terme à ma carrière à la radio à court terme. Voilà 44 ans que j'y suis», a expliqué Christophe Hondelatte. A la place, il a l'intention de faire du podcast. «Il n'y a pas de contraintes horaires et je touche un autre public, beaucoup plus jeune. Cela permet aussi de créer d'autres liens. J'ai découvert par exemple, même si cela peut paraître étrange, que les gens m'écoutaient pour s'endormir... C'est l'avenir. Je ne veux pas être le dernier mec à faire de la radio», a-t-il souligné. Une nouvelle vie sonore s'ouvre donc pour Christophe Hondelatte. Et cette fois, ce n'est pas la radio qui décidera quand il doit se taire... mais ses auditeurs, une fois endormis !

Le nouveau projet de podcast de

Christophe Hondelatte, toujours en collaboration avec Europe 1

Pour ses podcasts, il prévoit un tout autre rythme. «Je pourrai en faire trois une semaine et un seul la suivante. Le podcast offre beaucoup de liberté. Il n'y a pas de format. À la radio, vous devez respecter le conducteur, la durée... Par exemple, je devais être tous les jours entre 31 et 32 minutes. Maintenant, je n'aurai plus ces limites. J'ai écrit une histoire récemment dans le train qui ne fait que 12 minutes et hier une autre qui fera plus de 35. Ça dépendra vraiment de la valeur de l'histoire. Je veux aussi aller vers des récits plus simples, avec moins de factuel et plus de psychologie», a-t-il insisté. Un projet qui le botte particulièrement !

Guterres "vivement préoccupé" face à la détérioration continue de la situation au Sahara occidental occupé

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a exprimé sa "vive préoccupation" face à la poursuite de la détérioration de la situation dans les territoires sahraouis occupés, du fait des violations continues des droits de l'Homme commises par le Maroc, tout en se disant "convaincu" qu'il est possible de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui permette l'autodétermination du peuple sahraoui.

Dans un rapport sur la question du Sahara occidental qui couvre la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025 dans le cadre du point 58 de l'ordre du jour : "Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés", rendu public samedi, Guterres a déclaré: "Je reste vivement préoccupé par l'évolution de la dynamique au Sahara occidental. La détérioration continue de la situation est alarmante et intenable, et il est urgent de renverser la tendance pour éviter toute nouvelle escalade". Evoquant les violations marocaines commises dans les territoires occupés, le patron

de l'ONU a souligné, dans son rapport, que l'occupant marocain "continue d'interdire au Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH) l'accès au territoire depuis 2015, malgré de multiples requêtes en ce sens et en dépit des résolutions du Conseil de sécurité sur la question, la dernière en date étant la résolution 2756 (2024)". Et de préciser dans ce contexte que "l'absence de surveillance indépendante, impartiale, globale et régulière de la situation des droits humains reste un obstacle majeur à une évaluation exhaustive de la situation", avant d'ajouter que "selon certaines informations, les observateurs internationaux, notamment des parlementaires, des chercheurs, des journalistes et des avocats continuent de se heurter à des restrictions d'accès, des dizaines d'entre eux s'étant vu refuser l'entrée ou ayant été expulsés au cours de la période considérée".

M. Guterres a aussi évoqué, dans son rapport, les violations marocaines subies par 79 militants sahraouis, ainsi que celles liées au soi-disant "projets d'aménagement côtier" impliquant l'acquisition

de terres à grande échelle, la destruction de propriétés privées et des déplacements de populations.

Au sujet des prisonniers sahraouis du groupe "Gdeim Izik" qui restent dispersés dans des prisons en dehors du Sahara occidental, où ils purgent de longues peines d'emprisonnement, le Secrétaire général onusien a fait savoir que le Groupe de travail sur la détention arbitraire a constaté, dans son rapport en novembre 2024, que le gouvernement d'occupation marocain "n'avait pris aucune mesure pour donner suite à son avis 2023/23 et a mis l'accent sur la dégradation des conditions de détention, notamment l'isolement, l'absence de contact avec les familles et l'accès restreint aux soins médicaux".

Le HCDH a également reçu, selon M. Guterres, des informations sur des violations similaires, notamment "des traitements discriminatoires visant d'autres détenus sahraouis et au moins un décès survenu en détention".

Selon les informations reçues également par le HCDH, a-t-il poursuivi, "l'espace civique se réduit de plus en plus et



des restrictions sont imposées à l'exercice par les Sahraouis de leurs droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique".

D'après la même source, les forces d'occupation marocaines ont "réprimé des manifestations et des événements en faveur de l'autodétermination, ce qui aurait eu des répercussions particulièrement importantes sur les défenseuses sahraouies des droits humains".

Face à cette situation, M. Guterres a demandé "un changement de cap sans délai, avec l'aide de l'ONU et l'appui de l'ensemble de la communauté internationale afin de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable" par les parties au

conflit, à savoir le Maroc et le Front Polisario.

Le chef de l'ONU a conclu son rapport, qui devra être présenté en septembre prochain devant la 80e session de l'Assemblée générale des Nations unies, en affirmant qu'"à l'approche du 50e anniversaire du conflit et dans ce contexte difficile, il reste plus urgent que jamais de trouver une solution politique à la question du Sahara occidental".

Il a exprimé sa conviction quant à la possibilité de "parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui permette l'autodétermination du peuple sahraoui", conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Foot / CHAN :

" Nous sommes très déçus de l'élimination "

Le sélectionneur de l'équipe nationale algérienne A', composée de joueurs locaux, Madjid Bougherra, s'est dit "très déçu" de l'élimination prématurée de son équipe en quart de finale du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) 2024 (reporté à 2025), face au Soudan (1-1, 2-4 t.a.b.), samedi au stade Amaan de Zanzibar en Tanzanie.

Lors de la conférence de presse d'après-match, le coach Bougherra n'a pas caché sa frustration: "Evidemment, je suis déçu. On voulait continuer l'aventure, mais elle s'arrête malheureusement sur une séance de tirs au but. C'est ça, le football. Je n'ai rien à reprocher aux joueurs, ils ont tout donné, pas seulement lors de ce quart de finale, mais tout au long du tournoi. Je

suis fier de tout l'effectif, y compris ceux qui n'ont pas eu l'occasion de jouer".

Pour le sélectionneur, le style de jeu soudanais a considérablement perturbé les plans de l'équipe nationale: "Beaucoup de longs ballons, des attaquants puissants, un bloc compact, et un gros pressing sur les deuxièmes ballons. Cela compliquait la construction du jeu".

Malgré l'élimination, Bougherra estime que le parcours de l'équipe reste positif.

"C'est dommage que notre chemin s'arrête là, surtout qu'on a eu beaucoup de choses positives durant ce tournoi. On connaît notre parcours: nous sommes restés invaincus dans le jeu, et compte tenu des conditions dans lesquelles cette équipe a été construite, je

n'ai aucun reproche à faire aux joueurs. Face au Soudan, nous avons tout tenté, notamment en ajoutant un deuxième attaquant après avoir encaissé le but. Les joueurs ont tout donné, et malheureusement, la décision s'est faite aux tirs au but. Cela fait partie du football".

Au-delà de cette élimination, le CHAN a également constitué une étape importante dans la préparation de la prochaine Coupe arabe de la FIFA, prévue à Doha (Qatar) du 1er au 18 décembre prochain, où l'Algérie défendra son titre.

"Ce rendez-vous africain a été une préparation supplémentaire et un tremplin en vue de la Coupe Arabe. Cela nous a permis d'identifier les joueurs susceptibles d'être retenus. Il y aura sûrement plus de concurrence pour retenir les meilleurs".



La sélection entamera sa préparation pour la Coupe arabe dès le mois d'octobre, avec probablement de nouveaux renforts dans

l'effectif et quelques départs. "La Coupe arabe sera une autre compétition, un autre défi, dans un autre contexte", a conclu Madjid Bougherra.